



# L'ÉCHO DES PINS

## SAINT JACUT LES PINS





MOT DU MAIRE	/3	ENFANCE ET JEUNESSE	/16
CONSEIL EN BREF	/5	VIE SCOLAIRE	/17
ÉTAT CIVIL	/7	CULTURE	/18
URBANISME	/8	VIE SOCIALE	/21
ENVIRONNEMENT	/10	ASSOCIATIONS	/22
TARIFS COMMUNAUX	/13	VIE ÉCONOMIQUE	/29
PETITE ENFANCE	/15	ACTUALITÉS ET INFOS DIVERSES	/32

Le Maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous

### Le Maire

#### **Didier GUILLOTIN**

Maire et Vice-président Eau du Morbihan

### Adjoints

#### **Béatrice STÉVANT**

1ère Adjointe – Accueil - Vie sociale et CCAS

#### **Richard LANGE**

2ème Adjoint - Voirie - Urbanisme

#### **Alexandra LEBEL-TUAL**

3ème Adjointe – Enfance - Jeunesse et Culture

#### **Sophie GASNIER**

4ème Adjointe – Bâtiments - Commerces et Finances

*Permanence* : en Mairie sur rendez-vous. Contacter le secrétariat  
02.99.91.28.65

### Conseillers délégués

**Nathalie RICHARD** – Vie associative

**Fabrice GEFFRAY** – Développement durable

### Infos pratiques

#### **HORAIRE MAIRIE**

**Lundi** : 13h30 à 17h.  
**Mardi** : 13h30 à 17h.  
**Mercredi** : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.  
**Jeudi** : 13h30 à 17h.  
**Vendredi** : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.  
**Samedi** : 9h à 12h.

#### **Vacances scolaires :**

**Lundi à Vendredi** : 13h30 à 17h.  
**Samedi** : 9h à 12h.

1 rue des Moulins  
56220 Saint Jacut Les Pins  
Tel : **02 99 91 28 65**

[www.st-jacut-les-pins.fr](http://www.st-jacut-les-pins.fr)

#### **Urbanisme (sur RDV) et État Civil**

[accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr](mailto:accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr)

#### **Aide sociale**

[compta.mairie.stjacutlespins@orange.fr](mailto:compta.mairie.stjacutlespins@orange.fr)

#### **Transports scolaires**

[transports@redon-agglomeration.bzh](mailto:transports@redon-agglomeration.bzh)

#### • LA POSTE

Du **Lundi** au **Vendredi** : 13h30 à 15h45.  
**Samedi** : 9h à 11h45.  
Levée du courrier : 14h45 / samedi : 11h45

Tel : **02 99 91 23 00**

#### • ACCUEIL DE LOISIRS

Rue du Stade  
Tel : **02 23 10 33 80** et **06 11 84 05 20**

[enfance@st-jacut-les-pins.fr](mailto:enfance@st-jacut-les-pins.fr)

#### • ESPACE JEUNES

[www.lafede.fr](http://www.lafede.fr)

Tel : **02 99 71 99 11**

#### • MÉDIATHÈQUE – LUDOTHÈQUE ESPACE NUMÉRIQUE

Tel : **02 99 91 38 52**

[mediatheque@st-jacut-les-pins.fr](mailto:mediatheque@st-jacut-les-pins.fr)

[www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr](http://www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr)

#### • RESTAURANT SCOLAIRE

Tel : **02 99 91 02 67**

[restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr](mailto:restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr)

Bulletin Municipal de Saint-Jacut-Les-Pins - janvier 2024  
Ce bulletin est réalisé par Samuel Robert.  
Directeur de publication: Didier GUILLOTIN.  
Impression: Rim Imprimerie - Malansac.



## Le mot du Maire

A l'instant où je rédige ces mots, le festival Mot's zik sous les pins vient de s'achever. Cette année encore, le succès était au rendez-vous de ce formidable événement autour duquel s'organise un élan solidarité et de convivialité, dans ces moments où de par le monde et même en France, on ne parle que de confrontation, de haine entre les peuples, tout ceci sur fond d'appartenance religieuse. Il est donc important que sur notre territoire nous continuions, pas simplement pour ce festival, mais aussi lors de toute manifestation sportive ou encore culturelle, de faire perdurer nos valeurs humaines que sont l'amitié, la confraternité, l'entraide et le bonheur d'être ensemble.

Cet évènement me permet de rebondir sur les travaux engagés au complexe polyvalent : nous avons tenu nos engagements malgré les réticences de certains. Tout n'était pas complètement finalisé mais les manifestations de fin d'année ont pu avoir lieu. Lors de la distribution de ce bulletin municipal, il ne devrait plus rester que les travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieure (I.T.E.) car l'entreprise a pris énormément de retard dans ses chantiers à cause des intempéries subies.

Par ailleurs, nous continuons de nous investir pour faire aboutir les autres projets et particulièrement le bâtiment de l'ancienne boulangerie qui, racheté par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (E.P.F.B.), comme l'ISSAT, va être « curé » et désamianté d'ici le début de l'année 2024. Dans le même temps, nous avons engagé un appel d'offre et le cabinet d'architecte Studio Kiraw a été retenu comme Maître d'Œuvre. Nous espérons pouvoir inaugurer ce nouvel ensemble composé d'un local commercial pour la boulangerie et de logements en début d'année 2025.

Concernant l'ISSAT, une fois la démolition terminée, sera engagé la réhabilitation de ce terrain tout en conservant la chapelle et le réfectoire. Il est envisagé d'implanter notre pôle culturel à cet endroit. Dans cet optique, nous avons commencé une réflexion avec la médiathèque départementale et la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au travers d'un P.C.S.E.S. (Plan Culturel Scientifique Éducatif et Social). Nous pourrions ainsi faire une analyse de l'activité de notre médiathèque, en tirer des conclusions et nous projeter sur ce nouveau lieu qui se veut intergénérationnel, adapté à différentes activités culturelles, associatives et sociales. Ce travail a été mené au travers d'échanges avec les établissements scolaires, médico-sociaux mais aussi avec la population jacutaise lors de rencontres organisées en septembre dernier. D'autres réunions ont également eu lieu pour déterminer le type d'habitat à envisager sur le reste du terrain.

À côté de cette activité de reconstruction soutenue, la vie sociale, urbanistique continue avec, entre autres, la création du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.). Au vu des évènements climatiques de cette fin d'année 2023, qui nous ont heureusement épargné, il était essentiel de finaliser cette organisation à mettre en place en cas d'épisode exceptionnel tel qu'une tempête, une canicule ou des incendies.

L'année 2024 va être très impactée par les évolutions liées à l'urbanisme au travers de l'élaboration du Schéma de Cohérences Territorial (SCOT), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui a été validé par 26 communes sur 31. A ces révisions s'ajoutent le Plan Local de l'Habitat (PLH), le schéma mobilité de l'agglomération, la définition de zones de développement des Énergies Renouvelables (ENR), tout cela en lien avec la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.). Ces évolutions liées à l'application de nouvelles lois, tels que les lois « Climat et Résilience » et « APER », auront des conséquences importantes sur la gestion parcellaire de notre commune. Il nous faudra pouvoir se rencontrer en organisant de nouvelles réunions publiques afin de vous expliquer toutes ces changements qui nous attendent.

Les ventes de lots sur le lotissement « Les Callunes » se terminent, il ne reste que 4 terrains à commercialiser pour un projet qui aura déjà permis de vendre 33 lots. Nous invitons nos nouveaux administrés à participer à la vie communale. Afin de faciliter cette démarche, tous les ans au mois de septembre, nous organisons une rencontre avec les nouveaux arrivants pour leur présenter notre belle commune, ses associations, en



présence de leurs responsables et les différents services communaux tels que la médiathèque ou encore le centre de loisirs, ...

Les sujets médico-sociaux sont toujours au cœur de nos préoccupations et notamment en ce moment avec le dossier de construction du nouvel Hôpital de Redon, qui est indispensable pour un territoire comme le nôtre et qui permettra de renforcer l'attrait de l'agglomération pour la venue de nouveaux médecins. Nous reviendrons vers vous au printemps, il fera plus chaud..., en organisant comme nous l'avons déjà fait des réunions de villages qui nous permettront d'évoquer et d'échanger sur les sujets du moment.

Pour terminer, je vous souhaite que cette nouvelle année vous apporte le bonheur, la joie, la santé et qu'elle s'inscrive dans le bien vivre ensemble.

Bonne année à tout.te.s

Didier GUILLOTIN



**CONSEIL EN BREF**

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site internet de la commune [www.st-jacut-les-pins.fr](http://www.st-jacut-les-pins.fr) dans la rubrique accès direct.

■ **URBANISME**

● **VENTES DE TERRAINS**

● **Lotissement Les Callunes**

13 terrains sur les 14 lots de la tranche 1 sont vendus.  
10 terrains sur les 13 lots de la tranche 2 sont vendus.

● **Autres demandes**

Deux demandes d'achat de terrains auprès de la commune ont été refusées pour des raisons de présence de réseaux d'eau potable ou assainissement sur ces parcelles.

● **CIMETIERE**

Le renouvellement de concession pour une durée de 15 ans a été mis en place. Le règlement du cimetière a été mis à jour en conséquence.

**MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Le portage de la déconstruction du site de l'ancien **ISSAT** par l'**EPF Bretagne** impose la production de logements. Or, le zonage actuel des parcelles **AB26, 177 et 264** en **Ubl** ne le permet pas. Ainsi, ces parcelles doivent être transférées du zonage **Ubl** vers le zonage **Ub**.

De plus, la sécurisation de l'accès au **Tropical Parc** nécessite la modification de règles de zonage et a également mis en avant une erreur matérielle concernant la marge de recul par rapport à la **RD14**.

Afin de permettre la division parcellaire à **Villeneuve** et suite à des demandes datant pour la plus ancienne de 2009, la **modification** de la partie nord de la parcelle est envisagée, par le passage de la **zone 2Ub** vers la **zone Ub**.

La rectification de ces éléments nécessite l'engagement d'une procédure de modification simplifiée du **PLU**, introduite par les articles **L153-36** à **L153-44** du Code de l'Urbanisme.

Ainsi, le projet de modification, l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées ont été mis à disposition du public pendant un mois (du **16 octobre** au **16 novembre** inclus), dans des conditions lui permettant de formuler des observations.

A l'issue de cette mise à disposition, un bilan sera présenté en **Conseil Municipal**, qui pourra alors adopter ce projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

● **TRANSFERT DE COMPETENCE DOCUMENTS D'URBANISME A REDON AGGLOMERATION**

Dans les **6 mois** suivants les élections municipales, s'il n'y avait pas d'opposition, le passage en **PLUi** était automatique pour les communautés d'agglomération. L'accord qui avait été passé en **2020** entre l'agglomération et les communes, était que les communes s'opposent au transfert et que les discussions soient reprises en milieu de mandat. C'est ce qui a été fait.

Pour cette procédure, les conditions d'opposition au transfert sont que les **2/3** des communes représentant **50%** de la population s'y opposent.

Après présentation et échange lors du conseil municipal du **20 septembre**, les conseillers ont validé ce transfert de compétence à l'agglomération.

● **ACHAT DE TERRAINS**

L'association des petites sœurs des pauvres, propriétaire d'un terrain forestier sur la commune souhaitait s'en séparer. La commune a pu faire valoir son droit de préférence forestier sur cette parcelle **ZV 35** d'une superficie de **1 421m²** vendue au prix de **2 000 €**.

■ **AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET CULTURE**

● **SUBVENTION DISPOSITIF ARGENT DE POCHE**

Depuis **3 ans**, les jeunes de **16** et **17 ans** de la commune peuvent participer au dispositif argent de poche. Il offre une possibilité aux adolescents de la commune, âgés de 16 et 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Les **3 heures** de travail fournies par les jeunes sont rémunérées **15 €**.

Depuis cette mise en place, la commune est accompagnée par la **CAF 56** par l'octroi d'une subvention.

En 2021 : **1 110 €**  
En 2022 : **1 173 €**  
En 2023 : **1 170 €**





• PCSES : Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social

Le but du PCSES est de tracer la politique de l'équipement de lecture publique en termes d'objectifs, d'actions et de collections. Il est par définition :
- Un projet culturel : les bibliothèques prennent en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics.
- Un projet scientifique : les bibliothèques participent à des réseaux et développent des activités scientifiques.
- Un projet éducatif : les bibliothèques offrent un accès à l'information et à la connaissance et travaillent avec les acteurs de l'éducation, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle.
- Un projet social : les bibliothèques répondent aux besoins de la population d'un territoire et mènent des actions en concertation avec les acteurs des domaines sociaux et socio-culturels.
Le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (état des lieux et diagnostic critique) a été validé par le Conseil Municipal.

CONVENTION DE DEPÔT DU LIVRE D'OR
TABLEAU COMMÉMORATIF AVEC L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE VANNES

L'installation du tableau commémoratif original dans la salle du conseil et de sa copie dans la chapelle St Laurent a été contractualisé par une convention avec l'association diocésaine de Vannes.

• ECOLE SAINT JOSEPH

- Contrat d'association 2024
Un contrat d'association a été signé entre l'Etat et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique pour l'école St-Joseph de St-Jacut-Les-Pins, à effet à la rentrée scolaire 2007-2008.
Montant voté pour l'année 2024 : 70 021,27€.
Primaire : 583,49€ X 49 élèves / Maternelle : 1 336,46€ X 31 élèves
- Subvention classe de neige 2024
24 élèves de CM1-CM2 partiront en classe de neige en janvier 2024. Chaque enfant sera soutenu financièrement par la collectivité par une subvention de 125€.

■ BÂTIMENTS, COMMERCE ET FINANCES

• CONVENTIONS AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE (EPFB)

BOULANGERIE : cahier des charges pour la mission de maîtrise d'œuvre
L'EPFB (Etablissement Public Foncier de Bretagne) étant devenu propriétaire de la boulangerie cet été, le lancement du choix de la maîtrise d'œuvre peut être engagé. Ainsi, le cahier des charges a été validé par le conseil municipal. L'appel d'offre a été lancé et la collectivité a reçu 10 propositions. Après étude des candidatures, c'est l'entreprise Studio Kiraw qui a été retenue pour un budget de 70 557,60 € HT.

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX : cahier des charges pour le choix d'un prestataire

Une partie de l'entretien des bâtiments communaux est réalisé par un prestataire extérieur. Afin de pouvoir choisir ce prestataire, il est nécessaire de déterminer les attentes de la collectivité. Ainsi, le cahier des charges a été validé lors du conseil municipal de novembre.

■ INTERCOMMUNALITÉ

• CONVENTIONS AVEC REDON AGGLOMERATION

• Prospectives financières
Une convention est proposée pour l'utilisation d'un logiciel de perspectives financières permettant de faciliter la préparation budgétaire et d'optimiser le pilotage financier de la collectivité.
• Dépôts sauvages
REDON Agglomération a contractualisé avec CITEO fin 2023 et propose une convention à chaque commune pour préciser l'organisation de la lutte contre les dépôts sauvages. CITEO, financé par les REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) est un organisme à but non lucratif, dont l'objectif est de réduire l'impact environnemental de nos emballages et papiers. CITEO soutient financièrement les collectivités dans la gestion des déchets sauvages. Signer cette convention permet à la commune un subventionnement de 0,77€/habitant, sachant que les engagements nécessaires à cette convention sont déjà en place dans notre commune.

ÉTAT CIVIL

En application de l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal :
- La naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation.
- Le mariage dont les époux ont signé une autorisation.

NAISSANCES

26/01/2023 LOHEAS Iris
11/04/2023 MATHURIN Lorenzo
15/05/2023 THETIO Lila
17/06/2023 LUCAS Maïna
22/07/2023 BOURGEOIS Abby
13/09/2023 HEGO Jules

DÉCÈS

MAISON DE RETRAITE
19/05/2023 MARY Yvonne veuve CHERON
05/06/2023 HALLIER Eugène
29/06/2023 ROUILLE Denise veuve HERCOUET Roger
26/07/2023 ANDRIEUX Eugène veuf PESCHARD Thérèse
02/08/2023 COTTIN René
10/08/2023 MOLITOR Ghislaine veuve SAYEN Bernard
14/08/2023 LE CHÊNE Suzanne
30/08/2023 PANHALLEUX Clément
06/09/2023 BOSSU Elise veuve REGENT
16/09/2023 PEDRON Jean-Claude
20/09/2023 HUBER Raymonde veuve MARTIN
01/11/2023 COÛFFEC Madeleine veuve CRUAUD
01/11/2023 RIVAL André veuf GUÉGAN Louise
14/11/2023 BOLZEC André

COMMUNAUTÉ DES SŒURS

05/07/2023 LE GAL Bernadette

PERSONNES DOMICILIÉES À SAINT JACUT LES PINS

17/06/2023 VANDENBERG Colette épouse CHOBERT
05/07/2023 ECHELARD Nicolas
26/08/2023 SOUCHET Michel
20/08/2023 GAUDIN Odette veuve NAËL

AVIS : Renouvellement de concessions

Dans la commune, l'acquisition d'une concession vaut pour une durée de trente ans. Si, au bout de trente ans, personne ne se manifeste pour renouveler celle-ci, la commune émet alors un avis.

L'agent au service de la population et des sépultures contacte par :
- l'envoi de courriers
- l'affichage de tableaux des sépultures échues.
- l'apposition de plaquettes, affichettes ou autocollants sur les monuments.

Si après deux Toussaint, les concessionnaires ou leurs ayants cause ne manifestent pas leur droit de renouvellement, à défaut du paiement, la commune redevient propriétaire de ces concessions.

Le nom des personnes qui ont été initialement inhumées au cimetière est alors inscrit dans un registre consultable en mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous êtes concernés par ce message, si vous avez récemment emménagé à St Jacut les Pins. La municipalité vous propose de participer à un temps d'accueil.



À cette occasion nous aurons le plaisir de vous réserver une matinée d'accueil afin de faire connaissance. Nous pourrions vous présenter notre commune, son environnement social, culturel, sportif et économique, ses équipements et ses services. Nous terminerons cet instant de rencontre par le verre de l'amitié.

Pour participer contactez nous par mail : accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr ou par téléphone : 02 99 91 28 65



■ DÉCLARATION PRÉALABLE

GAEC DU NORGANE	Clôture	Tressel
OLLIVIER Baptiste	Carport	30, Rue de la Prée
HEMERY Gabriel	Clôture	8, Impasse du Courtil Moret
GASNIER Sophie	Clôture	6, le Val
ERMENIER Christelle	Clôture	8, rue des Landes de Lanvaux
SAUDRAIS Marc	Changement de destination	1, rue de l'Abbé Monnier
HELLARD Aline	Division parcellaire	Trémoureux
Redon Agglomération	Pose d'un conteneur	15, rue des Moulins
MONDON Michelle	Clôture	6, rue des Pins
DREAN Paul	Clôture	6, rue du Clos Barré
BOUSSARD Philippe	Création d'ouverture	4, la Grée Barbot
ROSSELIN Sylvie	Pose panneaux photovoltaïques	19 bis rue de l'Ardoisière
LECLAIRE Jean-Michel	Clôture	17, rue de la Prée
DE FREITAS Antonio	Changement portail	3, Brandicouet
HUPIN TIBERGE Anthony	Création ouvertures	18, Tressel
DANICZEK Alan et Janet	Modification et création ouvertures	4, le Haut Bezy
MATURA Alain	Isolation extérieure	1, rue du Couëdic
MATURA Alain	Panneaux photovoltaïques	1, rue du Couëdic
LE SOUEF Yvette	Changement ouvertures	14, Brandicouët
KANTERS Kévin	Isolation extérieure	16, la Gare
MURAT Beatrix	Changement ouverture	15, Trémoureux
BREGER Odile	Carport	2, La Marre
GOUEDO Bernard	Clôture	7, rue du Clos Barré
VITALENERGIE	Pose panneaux photovoltaïques	22, rue Angélique Le Sourd
MAUPAS Charles	Changement ouvertures	5, le Vauvolet
LE BRIS Alain	Division parcellaire	Le Couëdic
LESPARRE Jean-Marc	Abri de jardin et carport	4 rue des Landes de Lanvaux
CRETTE Christian	Clôture	3, la Gare

■ PERMIS DE CONSTRUIRE

SAUDRAIS Marc	Garage	1, rue Abbé Monnier
Commune de Saint Jacut Les Pins	Rénovation complexe polyvalent	1, rue du Stade
HEMERY Gabriel & VOISIN Stéphanie	Extension maison individuelle	8, impasse du Courtil Moret
NEVEU Jean-Pierre	Maison individuelle	26, rue des Callunes
ALLIO Clément & TEXIER Naomie	Maison individuelle	rue Angélique Le Sourd
DIVAY Gladys	Maison individuelle	7, rue des Callunes
DARDENNE Alfred	Maison individuelle	12, rue des Callunes
DELMAS Emilie	Maison individuelle	10 rue des Callunes

■ Bilan du Programme de voirie 2023

Cette année encore plusieurs chantiers ont été repérés par nos agents, signalés ou demandés par les habitants. Lors d'une commission nous avons sélectionné des travaux pour établir ce programme.

Une sécurisation du carrefour des rues de La Prée et du Clos Barré a eu lieu avec la mise en place d'un plateau surélevé, qui réduit la vitesse des automobilistes et sécurise nos riverains. Le cheminement entre l'école et le restaurant scolaire a également été bitumé, la mise en place d'une clôture pour définir un nouvel espace de récréation pour les enfants après les repas.

Plusieurs rénovations d'axes routiers sur la commune ont également eu lieu.

La Route de La Vallée et son parking, l'axe Le Clausne/Coetqueneu, la route de la Rue des Landes de Lanvaux, au Vauvolet et au Haut-Bézy également.

Nous tenons à préciser que la route de la Rue des Landes de Lanvaux sera refaite à neuf à la fin des travaux du lotissement des Callunes.

Concernant le lotissement des Callunes, il reste quelques lots de disponible (1,3,20 et 27).



■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Cumuls du 1er janvier au 31 octobre 2023 et comparaison n-1



	Accidents	Blessés	dont blessés hospitalisés	Tués
2022	420	501	170	39
2023*	453	548	212	37
Tendance 2022/2023	↗	↗	↗	↘

Blessés hospitalisés : au moins 24 h d'hospitalisation

\*Ce document présente des chiffres provisoires

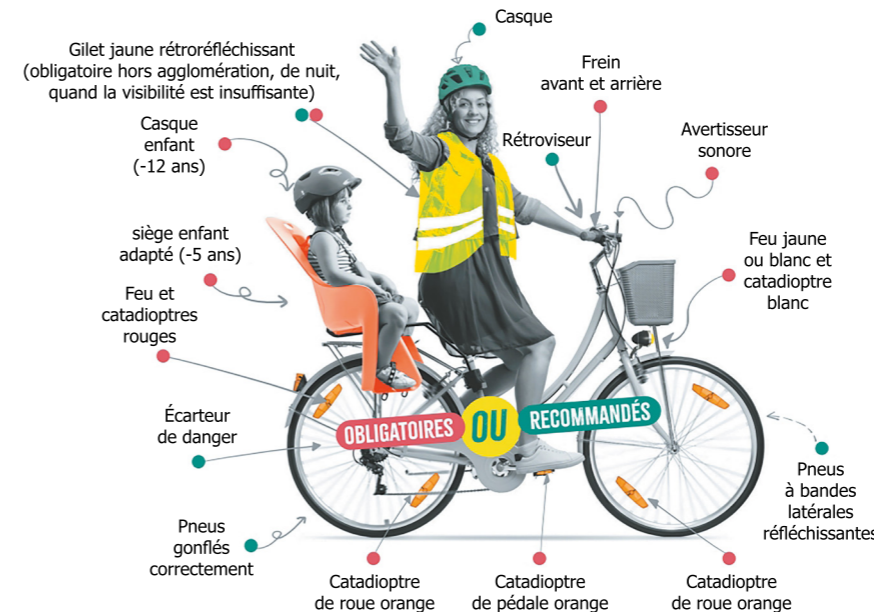
■ Y' A PAS DE SAISON POUR SE DÉPLACER À VÉLO

Rouler en automne, c'est simple comme un coup de pédale ! Pratique, économique, bon pour la santé et l'environnement, la bicyclette rime aussi avec la saison des marrons ! En suivant quelques conseils, aucune raison de se priver du plaisir de rouler toute l'année.

• S'ÉQUIPER POUR TOUS LES TEMPS

Quelques accessoires pour protéger les extrémités (gants, bonnet...) et lorsqu'il pleut, ds vêtements imperméables adaptés et des couvre-chaussures sont de bons alliés. L'indispensable ? Les garde-boues à l'avant et à l'arrière du vélo pour éviter les éclaboussures !

Il pleut rarement, c'est aussi vrai en Bretagne. En moyenne, à Rennes et Nantes, sur 460 trajets domicile-travail par an, 34 sont des trajets « mouillés » : soit moins de 8% ! Source Météo France



• BRILLER DE MILLE FEUX

Voir et être vu est vital. C'est encore plus vrai en automne.

Le Code de la Route impose des éclairages actifs (qui produisent leur propre lumière) et des éclairages passifs (qui renvoient la lumière).

• SOIGNER SA MONTURE

Pour éviter la corrosion il est préférable de garer le vélo à l'abri et de graisser la chaîne et lubrifier les composants. La vérification de l'état des freins et des pneus est également un point de vigilance pour rouler confortablement.

• ADAPTER SA CONDUITE

Pour éviter de glisser, rater un virage ou freiner trop tard, deux maîtres mots : anticipation et prudence !



■ ENVIRONNEMENT

● Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust - SMGBO

Accepter la végétation en ville, c'est possible !

Consciente des **soucis environnementaux** actuels, la commune de Saint-Jacut-les-Pins s'engage au quotidien dans la préservation de votre santé, de la ressource en eau du territoire ainsi que de la **biodiversité** !

Une démarche déjà bien engagée avec l'aide du **Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust**, avec l'arrêt total de **l'utilisation des pesticides** sur les espaces communaux depuis 2020.

L'absence de cette **lutte chimique** entraine une nouvelle organisation qui laisse parfois s'installer des **plantes spontanées**, autrement appelées « **mauvaises herbes** », au pied des murs ou des trottoirs.

Aujourd'hui, l'utilisation des techniques alternatives (eau chaude, binette ...) occasionne du **temps supplémentaire** aux agents qui ne peuvent plus entretenir la commune comme autrefois.

Ce **changement bénéfique** pour l'environnement et pour votre **santé** vous demande donc d'augmenter votre seuil de tolérance au « propre ». Sans compter tous les avantages que procure cette végétation spontanée.



Aspect écologique

- Amélioration de la qualité de l'eau et des sols.
- Meilleure infiltration de l'eau dans le sol.
- Abris et nourriture aux animaux (insectes, petits mammifères, batraciens).

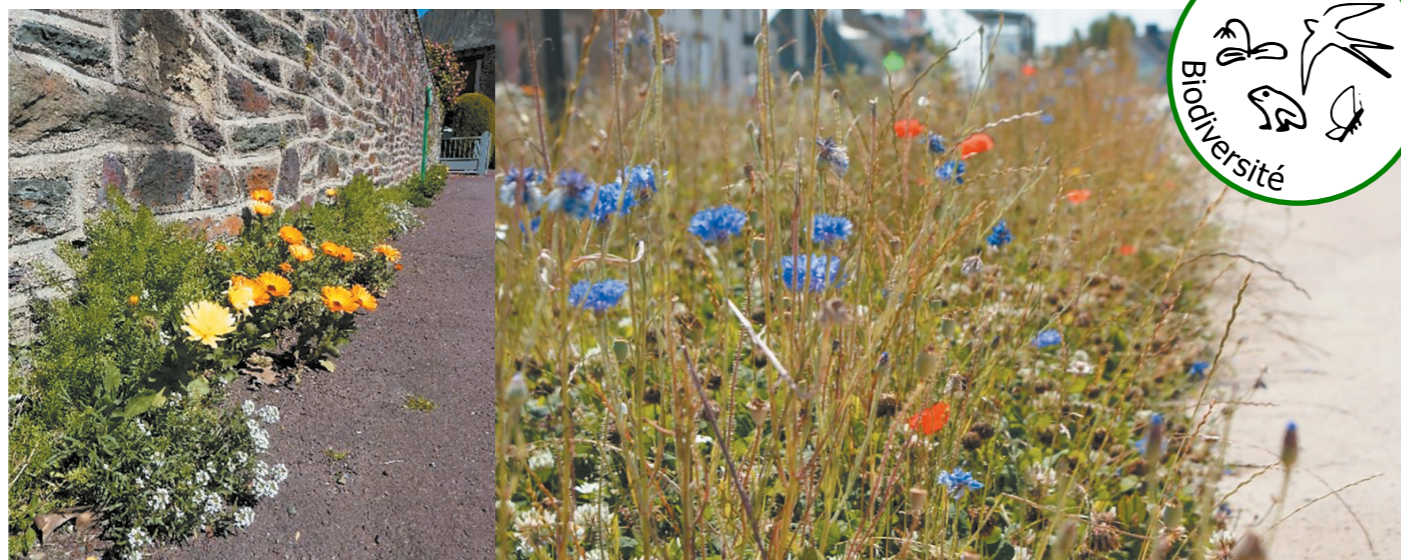
Aspect économique

- Diminution de coût et du temps de travail des agents communaux sur certaines zones afin d'en favoriser d'autres.
- Réduction des trajets à la déchetterie.

Aspect social

- Acceptation de la végétation en ville.
- Limiter les risques pour la santé humaine (cancers, perturbateurs endocriniens...).

*L'arrêt des produits ne veut pas dire abandon de la commune. Tous ensemble, apprenons à modifier notre regard !*



■ Les bénévoles en action au cimetière

En "zéro-phyto", la commune organise régulièrement des opérations de désherbage du cimetière. **Samedi 8 avril** dernier, les bénévoles, en parallèle des services techniques de la commune, ont **nettoyé le cimetière**. Une dizaine de personnes se sont relayées pour arracher les envahisseurs. Une **démarche coopérative** très appréciée de la population, soucieuse de conserver un cimetière bien entretenu.

Les prochaines matinées citoyenne se dérouleront le **2ème week end d'octobre** et le **2ème week end d'avril** au cimetière. En famille, entre amis, avec vos enfants, petits enfants, vous êtes tous les bienvenus ! à vos binettes !

■ NUISIBLE

Lutte contre le frelon asiatique

Soyez vigilants, ils arrivent... **Renouveler vos appâts** !

Venu d'Asie du Sud Est, le **frelon asiatique** se distingue par une **tête orange**, un **corps de couleur noire** et des **pattes jaunes**. Il mesure entre **2,5 et 3 cm**.

Cette espèce construit des nids à base de particules de bois prélevées sur les arbres. Son nid (qui peut aller jusqu'à **1 mètre** de diamètre) est **fixé en hauteur**, dans les arbres. S'il se sent menacé, **l'insecte peut devenir agressif** et multiplier les piqûres, qui peuvent être très dangereuses. Une simple piqûre peut entraîner une chute de tension, un œdème, un choc anaphylactique, le **pronostic vital peut être engagé**.

Quelles sont les particularités du frelon asiatique ?

- Il ne perd pas son dard en piquant.
- Son dard est beaucoup plus long que celui d'une guêpe (4 à 6 mm).
- Il peut piquer à plusieurs reprises la même personne.

Quels sont les nuisances pour l'écosystème ?

- Prédateur, il décime les colonies d'abeilles.
- Une dizaine de frelons suffit à anéantir une ruche.
- Chaque nid abrite quelque 7 000 frelons

Comment piéger les reines ?

Pour le piège :

- Récupérer 1 bouteille en plastique
- Faites trois trous avec un métal chaud comme un petit fer à souder ou un couteau. Il faut que le petit doigt d'un adulte puisse passer.

Pour l'appât, faites un mélange :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc (très important car il repousse les abeilles)
- 1/3 de sirop de cassis ou grenadine

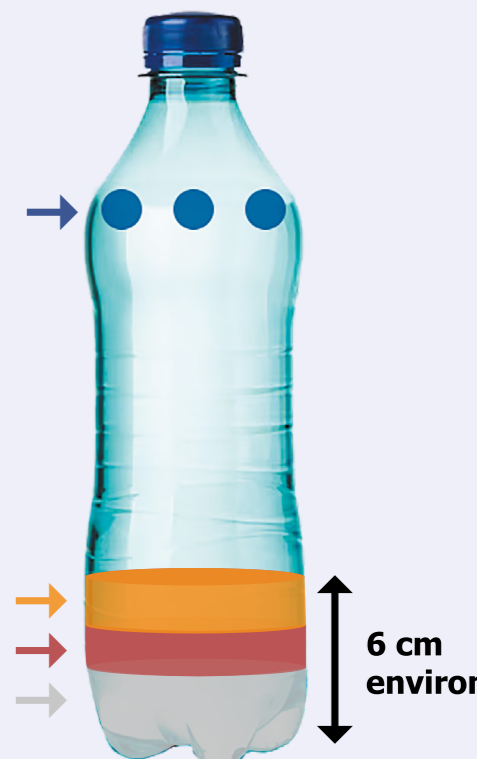
Plus on met de **pièges**, plus on augmente les chances de captures.

De préférence, accrocher les pièges **en hauteur** et loin des **endroits fréquentés** (aire de jeu des enfants, terrasse...).

Rechargez le piège en appât tous les **10 jours**. Une fois piégé, un frelon émettra un **signal** de détresse et contribuera à l'efficacité du dispositif.

3 trous d'1cm de diamètre suffisent

bière brune  
cassis  
vin blanc



■ Entretien des pièges à frelons asiatiques

Lorsque **le piège à frelons** est à **1/3**, récupérez le et placez-le dans un seau que vous allez remplir d'eau.

Après **24 heures**, mettez le piège à frelons à la poubelle.

Durant toute la procédure, prenez toutes les précautions. Certains frelons peuvent **encore être vivants** à l'intérieur du piège, ils peuvent être **agressifs** s'ils sont accidentellement libérés.

■ Demande de destruction d'un nid :

services techniques de la ville  
**01 64 19 29 10**

Il est aussi possible de prendre conseil auprès du référent communal qui saura **évaluer la situation** et organiser la destruction :  
Contact : **GEFFRAY Fabrice 02 99 91 28 65**

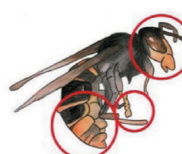
Rappel du calendrier des piégeages :

- début mars à fin mai (reines en pleine activité extérieure)
- octobre et novembre ( reines futures à la recherche d'un abri pour passer l'hiver)

Frelon asiatique (taille 3 cm)



Frelon asiatique tête orangée



Extrémités des pattes jaunes abdomen noir avec une seule bande orangée

Frelon commun (taille 4 cm)



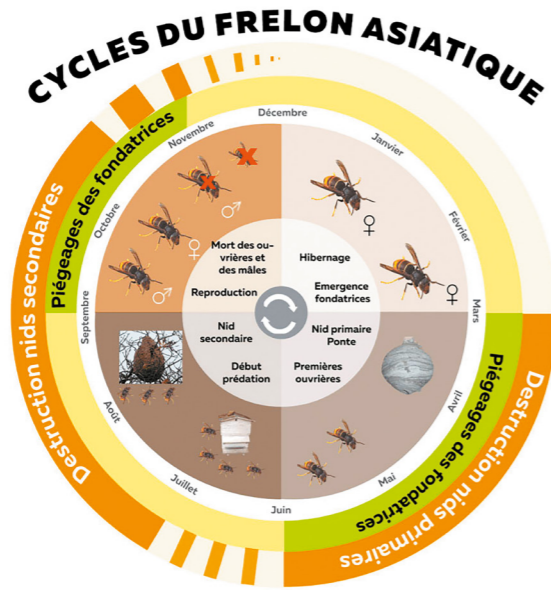
Frelon commun tête jaune et brune



abdomen jaune rayé de noir



■ Lutte contre le frelon asiatique



■ Tri des emballages : Les bons gestes à adopter

Sur le territoire de REDON Agglomération, l'ensemble des emballages ménagers, sans exception, sont à déposer dans le **bac jaune** (emballages plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires et cartonnettes). Une seule question à se poser lorsque l'on a un déchet entre les mains. **Est-ce bien un emballage ménager ?** Si c'est le cas, déposez-le, bien vidé (sans être lavé), dans le **bac de tri à couvercle jaune**.

Pour rappel, les pots de yaourts, barquettes alimentaires, sachets de surgelés, blister de médicaments, boîte d'œufs, papier aluminium, sac plastique... et même les capsules de café en aluminium sont bien à mettre dans le bac jaunes. Pour se faire, les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres ou enfermés dans un sac. Ils doivent être mis en vrac. Ils risqueraient d'être orientés vers la mauvaise filière de valorisation ou d'être refusés.

**REMARQUE :** Le bac jaune concerne uniquement le tri des emballages. Les **objets en plastiques**, selon leurs natures, sont à jeter dans les **Ordures Ménagères** (bac gris) (stylos, brosses à dents, ...) ou en déchèterie (pots de fleurs, tuyaux ...).

Pour rappel, les **papers, cartons et enveloppes ne doivent pas** être mis dans le bac jaune. Ils se recyclent et sont à mettre dans les **points d'apport volontaires** « papier » répartis sur les communes.

Le **verre** est à mettre dans les point d'apports volontaire « Verre » (uniquement le verre alimentaire (bouteilles, pots de yaourt en verre, bocaux ...)).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet [www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh) (rubrique « Tri et collecte »).

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à [contact@redon-agglomeration.bzh](mailto:contact@redon-agglomeration.bzh) ou par téléphone au **02 99 70 34 34** (service Environnement).

# EMBALLAGES

EN VRAC



EMBALLAGES PLASTIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



**LES INTERDITS**

- Cartons d'emballage hors alimentaire (carton brun - Taille > 30 x 30 cm) ⇒ à déposer en déchèterie
- Objets en plastiques liés au jardinage/bricolage hors emballages (pots de fleurs, arrosoirs, tuyaux, pulvérisateurs) ⇒ à déposer en déchèterie
- Objets en plastiques de la maison hors emballages (brosse à dents, stylos, pelles et balayettes) ⇒ à déposer dans le bac des ordures ménagères
- Textiles sanitaires (essuie-touts, mouchoirs, couches, protections hygiéniques) ⇒ à déposer dans le bac des ordures ménagères

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !  
Pensez au réemploi



Un doute, une question sur le tri ?  
02 99 70 34 34 - [www.redon-agglomeration.bzh](http://www.redon-agglomeration.bzh)

■ TARIFS

SALLE POLYVALENTE		
1 jour semaine (du lundi au vendredi)	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
Salle complète	180,00 €	220,00 €
Cuisine	50,00 €	65,00 €
Week-end	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
Salle complète	230,00 €	300,00 €
Cuisine	70,00 €	90,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04)	Jour 1: 20,00€ - jour 2 et suivants: 15€/jour	
Caution bâtiment et mobilier	400,00€	
Caution ménage	200,00€	
<b>Capacité assis (repas) 120 personnes / Capacité debout 180 personnes</b>		

ESPACE DE CONVIVIALITÉ		
	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
1 jour semaine (du lundi au vendredi)	100,00 €	130,00 €
Week-end	130,00 €	170,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04)	Jour 1: 20,00€ - jour 2 et suivants: 15€/jour	
Caution bâtiment et mobilier	400,00€	
Caution ménage	200,00€	
<b>Capacité debout 120 personnes</b>		

SALLE POLYVALENTE + ESPACE DE CONVIVIALITÉ		
	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
1 jour semaine (du lundi au vendredi)	250,00 €	320,00 €
Cuisine	50,00€	65,00€
Week-end	320,00 €	420,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04)	Jour 1: 40,00€ - jour 2 et suivants: 30€/jour	
Caution bâtiment et mobilier	800,00€	
Caution ménage	400,00€	
<b>Capacité assis (repas) 120 personnes / Capacité debout 300 personnes</b>		

LA VALLÉE		
	Personnes domiciliées à St Jacut	Personnes extérieures
1 jour (du lundi au vendredi)	60,00 €	80,00 €
Week-end	80,00 €	110,00 €
Caution bâtiment et mobilier	200,00 €	
Caution ménage	100,00 €	
<b>Capacité assis (repas) 40 personnes / Capacité debout 60 personnes</b>		

RESTAURANT SCOLAIRE	
	Personnes domiciliées à St Jacut
Week-end (uniquement vacances scolaires)	150,00 €
Chauffage (du 15/10 au 15/04)	25,00€/jour
Caution bâtiment et mobilier	400,00€
Caution ménage	200,00 €
<b>Capacité debout 200 personnes</b>	

MATÉRIEL SI LOCATION DE SALLE	
Location vaisselle (assiettes, verres, couverts, tasses)	30,00 € (forfait)
Location verres seuls	10,00 € (forfait)
Perte ou casse	1,00 € l'unité



TARIFS MAIRIE TTC

RESTAURATION SCOLAIRE					
Quotient Familial	0 à 550 €	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
Le repas enfant	1 €	3,45 €	3,50 €	3,55 €	3,60 €
Le repas adulte (personnel communal, scolaire et périscolaire)	5,00 €				

LUDOTHÈQUE	
Abonnement annuel famille	10,00 €
Abonnement annuel structures et associations	15,00 €

CAMPING MUNICIPAL	
Adulte	3,00 €
Moins de 18 ans	1,50 €
Groupe jeunes (moins de 18 ans à partir de 10 jeunes)	1,20 €
Emplacement	2,50 €
Branchement électrique	3,50 €
Garage mort	3,50 €
Véhicules catégorie A du permis (deux-roues motorisés)	1,20 €
Autres véhicules	1,50 €
Taxe de séjour	Votée par Redon Agglomération

ENTRETIEN DE TERRAINS	
Montant horaire avec machines	90,00 €

RÉPARATIONS DIVERSES LOCATIONS COMMUNALES	
Montant horaire avec machines	40,00 €

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES	
Par intervention dans la limite d'une heure	50,00 €

CIMETIÈRE	
Concession et/ou renouvellement 30 ans 2 m2	190,00 €
Concession et/ou renouvellement 30 ans 4 m2	380,00 €
Renouvellement de concession 15 ans 2 m2	95,00€
Renouvellement de concession 15 ans 4 m2	190,00€
Tombe avec caveau 2 places	1 135,00 €

COLOMBARIUM	
Concession 15 ans	500,00 €
Concession 30 ans	1 000,00 €

VENTE DE BOIS Le m <sup>3</sup> - Stère	
Chêne, châtaigner	20,00 €
Bois divers	13,00 €
Bois stocké aux services techniques	30,00 €
REMARQUE : Dans certains cas particuliers un tarif différent pourra être envisagé (en contrepartie de l'entretien d'un site par exemple)	

PETITE ENFANCE

■ Les Petites Pommes de Pins

Déjà 1 an que notre MAM (Maison d'assistantes maternelles) a ouvert ses portes. Les enfants sont ravis des activités proposées, telles que la médiathèque, les sorties dans le parc et dans la commune, mais également la médiation animale en partenariat avec « Lenanim'Maux », et oui même les animaux peuvent venir nous voir à la MAM.

L'association continue toujours d'organiser d'autres événements en parallèle de notre activité comme des apéritifs conviviaux avec les parents, le premier a eu lieu en septembre et nous réitérons l'opération au mois de janvier pour le plus grand plaisir de tous. Sans oublier la vente annuelle de chocolat pour les fêtes de fin d'année ainsi que la visite du père Noël pour les enfants.

Le programme de début de 2024 est tout aussi enrichissant que l'an passé. Diverses activités seront proposées aux enfants en collaboration avec la Congrégation des Sœurs pour fêter la nouvelle année, mais également le carnaval qui donne le sourire à tout le monde, en espérant que la météo soit au rendez-vous.

La vente de brioche sera renouvelée, mais aussi bien sur l'animation pour Pâques qui aura lieu le 1er avril (et non ce n'est pas un poisson d'avril) et la porte ouverte prévue le 1er juin 2024, tout le monde est invité, futurs parents et jacutais qui souhaitent découvrir notre MAM.

A bientôt pour de nouvelles aventures.



■ Service Petite Enfance

Accueil collectif

De façon ponctuelle ou régulière, les 6 multi-accueils de l'Agglomération accueillent les enfants dans des espaces de vie collectifs.

- Allaire - La Campanule
- Guéméné-Penfao - La Colombine
- Pipriac - Le Coquelicot
- Plessé - Bouton d'or
- Redon - La Barbotine
- Saint-Nicolas-de-Redon - La Pimprenelle

Un mode de garde qui permet aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, en accueillant leur enfant dans des conditions favorisant leur développement et leur épanouissement. C'est un lieu sécurisant pour apprendre à se séparer petit à petit de son environnement familial, en entrant en relation avec d'autres enfants et adultes.

Tél : 02 99 70 34 81

Relais Petite Enfance

Tél : 02 99 70 49 22  
Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 16h30  
Mercredi et vendredi : 08h30 - 11h30





ENFANCE ET JEUNESSE

■ Les Co' Pins

ALSH

Portes ouvertes  
Le samedi 30 septembre, le centre de loisirs a ouvert ses portes. Nous avons reçu vingt-cinq personnes dont 8 enfants afin de découvrir ou redécouvrir le bâtiment.

Les familles, dont les enfants fréquentent déjà le centre, sont venues afin de découvrir les locaux. En effet, depuis le COVID, les parents ne rentrent plus dans le centre de loisirs. Ainsi, cette porte ouverte fut un moment d'échange sur les locaux mais également sur notre fonctionnement.

Lors de cet après-midi, nous avons également échangé sur les objectifs de notre projet pédagogique.

Les parents ont souligné divers points positifs de notre fonctionnement :

- la liberté de faire ou ne pas faire les activités et en parallèle d'avoir accès librement à un meuble complet de matériaux de récupération afin de laisser libre court à son imagination. Il permet à l'enfant de réaliser lui-même des choix d'activités.

- le petit nombre d'enfants accueillis est apprécié car les parents notent que les animatrices sont davantage à l'écoute des enfants.

- la liberté de naviguer entre l'intérieur et l'extérieur, certains parents précisent la chance de posséder un grand espace enherbé qui permet de découvrir l'environnement par des ateliers nature ou la simple activité de jouer avec de la terre, de l'herbe...



Argent de poche

Pour la troisième année consécutive, 14 jeunes de 16 à 18 ans ont été encadrés par les agents communaux des différents services : administratif, technique, restaurant scolaire, médiathèque, centre de loisirs.

Les missions qui leur sont confiées sont variées : rangement, tri, archivage, ménage, désherbage à la main, arrosage...

Globalement, cela représente 120 demi-journées de 3h de travail. Cette action est subventionnée par la CAF du Morbihan.

Leur investissement est une vraie richesse pour notre commune de voir autant de jeunes qui souhaitent s'investir. Les jeunes découvrent par ce biais le monde du travail pour la première fois.

Cette expérience confirme le souhait pour certains de travailler soit en espace vert ou dans l'animation.



■ Un centre de loisirs qui voit ses effectifs à la hausse

L'année 2023 se confirme par une hausse des effectifs des enfants. La moyenne de l'année est de 22 enfants par jour et les effectifs peuvent monter jusqu'à 38 enfants les jours de sorties en extérieur (Les Naudières, Aquarium du Croisic). L'équipe d'animateurs favorise les activités collectives, tout en accompagnant les enfants avec bienveillance.

Renseignements :

mail : enfance@st-jacut-les-pins.fr

tél. : 06 11 84 05 20

Facebook : Centre de loisirs de Saint Jacut les Pins Les Co'pins.

■ La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers (stages, ...). Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Saint Jacut les Pins, Isabelle GUYON DURAND est joignable à la Mission locale de Redon au 02.99.72.19.50

Conseils en mobilité pour les jeunes : une étape clé vers l'autonomie professionnelle

Bien maîtriser ses déplacements peut offrir de nombreuses et nouvelles opportunités. C'est aussi faciliter son insertion sur le marché du travail. La Mission locale vous conseille et vous accompagne pour :

- Évaluer votre situation actuelle au regard de la mobilité,
- Répondre à vos besoins en matière de déplacements : transports en commun, covoiturage, apprentissage du code de la route, aides financières disponibles pour le passage du permis, simulateurs de conduite, conduite supervisée et service véhicule (avec mise à disposition de vélos, scooters, voiturette, voiture).

■ Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) :

Une écoute, un accompagnement sur ce que tu vis

Pour qui ?

- Les jeunes de 12 à 25 ans

Accompagnement, écoute, soutien, médiation pour toute personne confrontée à des difficultés de tout ordre (mal être, tension familiale, scolaire, isolement social, sexualité, addictions, violences, idées noires, ...).

- Les familles

Les proches d'un jeune peuvent être accueillis. Le PAEJ permet d'aborder et apporter un éclairage sur les problématiques de l'adolescence, de soutenir les parents dans leur fonction parentale afin d'aider à favoriser la relation parent-enfant.

Pour prendre rendez-vous :

Référente PAEJ à la Mission locale : 07 88 49 15 60

Antenne MDA 44 de Guéméné-Penfao : 02 40 51 55 60

E-mail : paej@ml-redon.com

**PAEJ**  
**Point Accueil Écoute Jeunes**  
Pour les jeunes 12 - 25 ans et les parents



Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale

• Pourquoi ?

Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie

• C'est quoi ?

Des points réguliers avec un conseiller  
Des activités dans la semaine  
Des stages en entreprises...

• Comment ça se passe ?

Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

• Pour qui ?

Tu as entre 16 et 25 ans ?  
Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?  
Ni en emploi durable, ni en formation

• Combien ?

Jusqu'à 500€/mois

• Et où ?

Dans ta Mission Locale !

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

VIE SCOLAIRE

■ APEL

L'APEL, est l'association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph qui accueille 80 élèves.

Pour cette nouvelle année scolaire, un nouveau bureau a été élu. En voici la composition :

- Présidente : Rose-Marie Ollivier
- Trésorière : Marine Desgrés
- Trésorière adjointe : Mélanie Théaudin
- Secrétaire : Sabrina Bourdin
- Secrétaire adjointe : Bénédicte Leclerc

Au total, nous sommes sept mamans au sein de l'association, et nous serions ravies d'accueillir de nouveaux parents (mamans et papas) pour nous aider dans les différentes actions que nous menons (collecte de papier tous les derniers samedis du mois, vente de gâteaux et saucissons, ...).

Ces actions contribuent à diminuer les coûts liés aux sorties et voyages scolaires

(Larmor-Baden en 2023 et voyage à la neige en 2024, par exemple).







Avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, nous nous engageons dans plusieurs manifestations : carnaval, animations de Noël, fête de l'école ...

Si vous êtes motivés et que vous souhaitez passer de bons moments, venez nous rejoindre.

Par d'ailleurs, nous remercions tous les bénévoles qui se mobilisent, car sans eux, l'organisation des manifestations serait plus compliquée.

Pour terminer, l'ensemble de l'équipe APEL vous souhaite une magnifique et heureuse année 2024, remplie de réussite et de beaux et bons moments.

### ■ FÊTES DES BOUDINS

Ventes à emporter de boudins, pâtés et saucisses à partir de 13h, le samedi 17 février, à la salle polyvalente. Les commandes en ligne ainsi que des permanences ponctuelles auront lieu dans les commerces du bourg à partir du 8 janvier 2024.

## CULTURE

### ■ À LA MÉDIATHÈQUE

Au cœur du bourg, la médiathèque ludothèque rencontre de plus en plus de public. Les nouvelles inscriptions sont en hausse et le nombre de documents prêtés augmente aussi par la même occasion. N'hésitez pas à venir visiter, la première inscription est toujours gratuite.

Que se passe-t-il en dehors des horaires d'ouverture tout public ?

La semaine est rythmée par les accueils des différents publics : l'école St-Joseph et ses 4 classes qui viennent toutes les semaines ou toutes les 2 semaines. Les enfants accueillis sont répartis en 3 ou 4 groupes : 1 groupe en ludothèque et les autres en lecture avec l'aide des bénévoles de l'association nationale Lire et Faire lire, on les appelle « les mamies lectrices » !



Des groupes de l'IME-ITEP viennent aussi toutes les semaines pour des séances jeux de société et lectures. Certains de ces jeunes sont d'ailleurs accueillis en stage à la médiathèque afin de découvrir le métier et de développer leur autonomie.



En dehors des scolaires, la médiathèque accueille aussi les enfants du Centre de loisirs régulièrement le mercredi et pendant les vacances scolaires et les tout-petits lors des ateliers d'éveil aux livres. Les résidents de l'ehpad et de l'unité Les pins de la Communauté des sœurs profitent aussi de la médiathèque ludothèque : ils sont accueillis pour faire leur choix de livres lors de séances qui leur sont réservées et d'autres participent à des ateliers jeux de société que la ludothèque organise.



D'autres temps forts rythment l'année à la bibliothèque : les lectures, ateliers, expo, le prix des lecteurs, le prix des jeunes lecteurs de BD, le prix des Incorruptibles, le mois de mars thématique, le festival Les Minuscules en novembre, les spectacles...

La médiathèque est un lieu de partage, où vous aussi, pouvez proposer des animations, proposer des achats d'ouvrages, accompagner les animations, etc... C'est un lieu ouvert à tous.

Et la médiathèque du futur ?

Vous connaissez déjà le projet de future médiathèque dans les locaux de la Chapelle et réfectoire de l'ISSAT. La municipalité a invité les habitants à définir les axes pour ce projet. Des ateliers avec l'ehpad, les enseignants et les habitants ont permis de recueillir les idées et les envies de chacun afin que ce projet réponde aux différents besoins.



Informations pratiques :

Abonnement médiathèque enfant : gratuit

Abonnement médiathèque adulte : 14€ / an, gratuit la première année, gratuit pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les services civiques, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'asile et les professionnels de la petite enfance.

Nombre de prêts illimités pour 4 semaines. L'abonnement vous donne un accès gratuit au site [toutapprendre.com](http://toutapprendre.com)

Abonnement familial ludothèque : 10€ / an. Emprunt possible de 3 jeux pendant 3 semaines.



C'est pratique : l'appli MaBibli, vous permet de consulter facilement votre compte, de faire des recherches dans le catalogue et réserver vos futures lectures ! À télécharger sur l'App Store ou Google Play.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet ou la page Facebook de la médiathèque

[www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr](http://www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr)

[facebook.com/ludothquestjacutlespins](https://facebook.com/ludothquestjacutlespins)

### ■ LE CANAL

Le Canal théâtre vous informe que le Samedi 23 mars à 18h à l'église de Saint-Jacut-les-pins.

Le printemps vous enchante : chœurs des jeunes.

Ce concert réunit les chorales enfants et ados du conservatoire avec : les petits chœur (Redon et Pipriac), Chants et percus du monde (Plessé), Team chant (Redon) et Chœur en scène (Redon).

Gratuit - Ouvert à tous



### ■ TABLEAU COMMÉMORATIF

Le 17 septembre 2023, Journée nationale du Patrimoine, de nombreux jacutais et jacutaises ont répondu présent pour assister à une commémoration devant le Monument aux Morts. Cet hommage a été marqué par la présence d'un piquet d'honneur de la 1ère Compagnie de combat du 3ème Régiment d'Infanterie de Marine de Vannes. De nombreuses personnalités étaient également présentes, telles que M. Simon Uzenat, Conseiller Régional, Mme Herry et M. Poulain, Conseillers départementaux, M. Jegou Vice-Président de Redon Agglomération en charge de la Culture, M. Denoual, président du Comité du Souvenir Français- Pays de Vilaine, le commandant de la Brigade de gendarmerie d'Allaire et Rochefort-en-Terre, ainsi que les représentants de la FNACA locale.



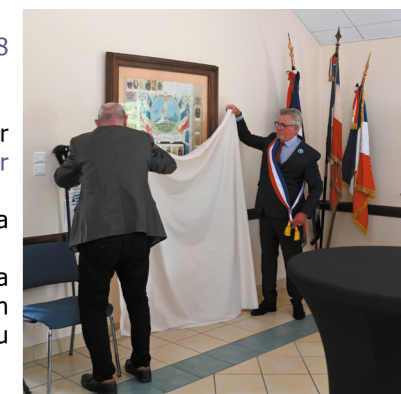
Cette date du 17 septembre ne doit rien au hasard. A cette même date, en 1919, le jeune Alphonse Leclair né dans le village de Coëtqueneux, soldat au 412ème Régiment d'Infanterie, donnait sa vie pour sa Patrie. Tout juste âgé de 23 ans, Alphonse fut le dernier jacutais mort dans le conflit de 14-18. « Dans nos petits villages, pas une famille n'a été épargnée par ce conflit et ses pertes humaines considérables » a rappelé Monsieur le Maire, Didier Guillotin.

Puis, les 72 noms des soldats jacutais morts pour la France durant cette guerre de 1914-1918 ont été égrenés par Mathys et Clair, deux enfants de la commune.

A l'issue de cette cérémonie, les invités se sont déplacés jusqu'à la Salle du Conseil pour procéder à l'inauguration du Tableau Commémoratif de la Grande Guerre, appelé « Livre d'Or de la Paroisse de Saint Jacut ».

Restauré, il était nécessaire que ce tableau retrouve une place d'honneur qui lui permettra également de ne pas subir les outrages du temps, de l'humidité et de la lumière.

Avant de découvrir le Tableau avec M. Tatard, président de la FNACA locale, M. Guillotin a remercié l'ONAC-VG et le Conseil Départemental pour leur soutien financier dans la réalisation d'une copie, qui a pu trouver sa place au sein de la Chapelle Saint Laurent, au cœur du cimetière communal, en parallèle d'une exposition alimentée par M. Naël.





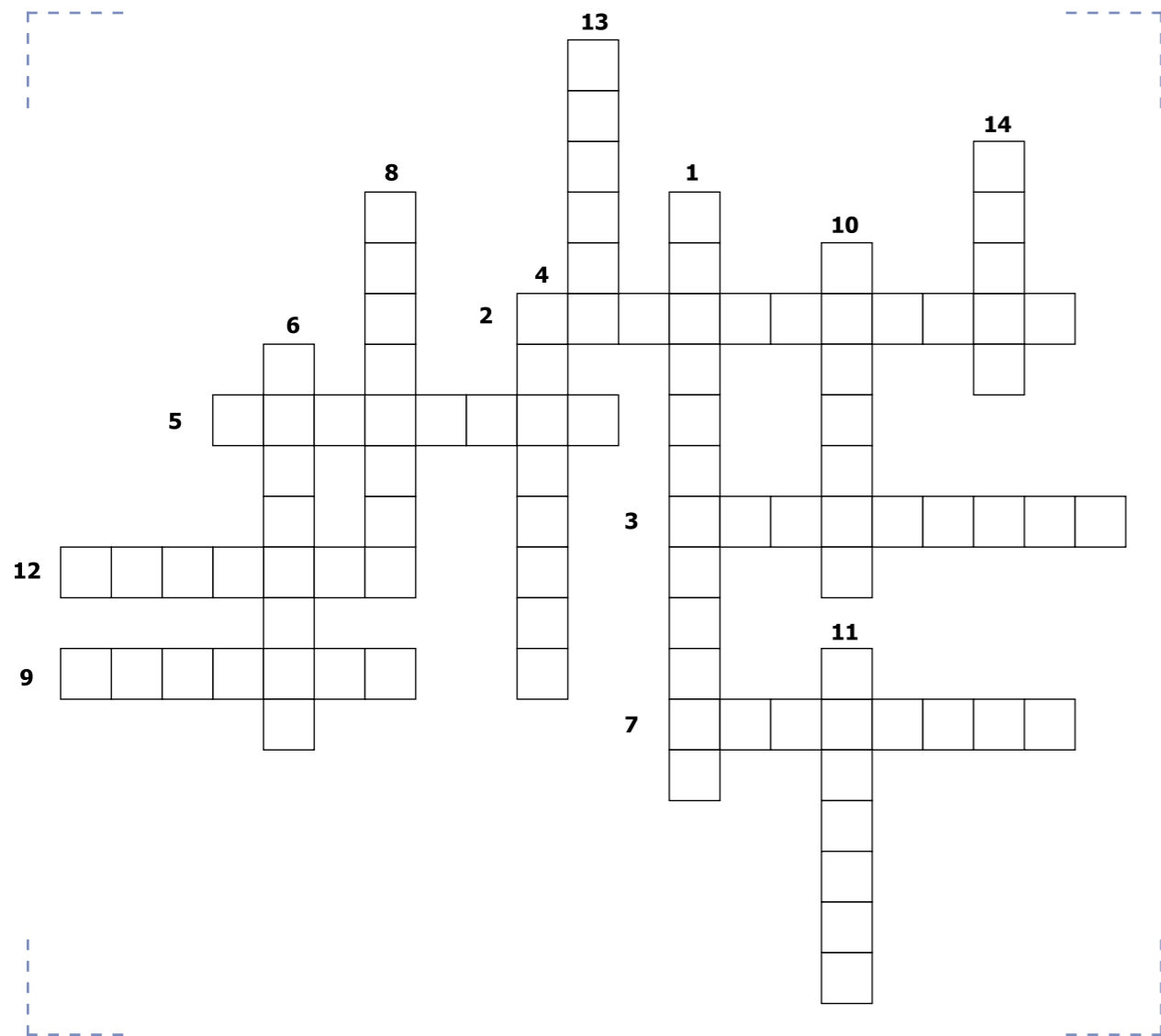
L'occasion pour lui de rappeler que cette œuvre nous oblige et que le souhait aujourd'hui de la municipalité est qu'il « ne tombe pas dans l'oubli ». Il doit permettre aux jeunes générations qui nous succéderont de mieux connaître leur histoire à travers celle de ces hommes. C'est à cette condition qu'ils se rappelleront à nos mémoires ». A la suite de quoi, les écoles et instituts présents sur la commune ont pu être remerciés pour leur participation active lors des différentes commémorations.

Avant de partager un verre pour un moment de convivialité et de partage, Mme Furic, restauratrice photographique a pu expliquer les travaux réalisés pour maintenir et conserver l'état du tableau. Ce fut ensuite au tour de M. Bruzulier, enseignant chercheur à l'université Rennes II d'apporter des informations historiques sur les détails de ce tableau, qui semble plus singulier encore que ce que l'on pouvait imaginer jusque-là.



Aujourd'hui, nombreux sont ceux, passionnés, qui travaillent à reconstituer l'histoire de ce tableau, ce qui donnera encore lieu à d'autres moments de partage autour de ce bel objet.

■ MOTS FLÉCHÉS



- Vertical -

- Horizontal -

- 1. Vous pourrez y visiter le Brésil
- 4. Ils vivent dans nos bois
- 6. Département de Saint Jacut
- 8. Elle en à deux
- 10. Mois de Saint Jacut
- 11. 1er maire de Saint Jacut les pins
- 13. On y en compte trois
- 14. Mère de JAGU

- 2. Entendu au crépuscule et à l'aube l'été
- 3. Elle a participé à l'essor de la commune
- 5. Le style de notre édifice
- 7. on en trouve dans toute la commune
- 9. Massif boisé des Landes
- 12. Ils dominent les Grées et les Landes

VIE SOCIALE

■ Repas de la convivialité

Le CCAS de la commune, a invité les aînés de plus de 70 ans à un moment de convivialité autour d'un délicieux repas le 25 novembre dans la salle polyvalente.

Ils étaient 125 à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour ce traditionnel repas. L'événement a été volontairement décalé dans l'agenda pour permettre de finaliser l'aménagement de la salle. Raymond & Fabienne OLLIVIER, le traiteur des Pins, avaient mis tout leur savoir-faire pour un repas savoureux.



Au cours de ce déjeuner, les chants et les petites histoires drôles n'ont pas manqué, avant que le maire Didier GUILLOTIN et la vice-présidente du CCAS Béatrice STEVANT n'appellent les doyens présents : Marie-Thérèse NIOL (née le 27 octobre 1931), Robert SALOUX (né le 03 Septembre 1928). À noter que ce sont Anne-Marie TOBIE (97 ans) et Robert SALOUX (95 ans) les doyens de la commune

Les décorations de la salle et des tables ont été confectionnées par les enfants sur des temps périscolaires. Pour ces différents travaux, le thème de cette année était : « Octobre Rose ».

Didier GUILLOTIN, lors de son mot de bienvenue, a indiqué « Je sais que vous attendez tous ce rendez-vous qui vous fait énormément plaisir, et qui nous fait à nous, organisateurs, plaisir aussi. La participation à cette journée n'est pas simplement due à l'atteinte de l'âge limite, mais surtout à l'excellente ambiance de convivialité, à la qualité des services et à la qualité du menu. Vous, les anciens qui avez fait le village, vous avez notre gratitude et notre reconnaissance ».

Une belle journée de rencontres et de retrouvailles pour tous.

La pharmacie des Pins

La pharmacie des Pins vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi matin de 9h00 à 12h30.  
Vaccination Covid Sur RDV  
Vaccination antigrippale sans RDV

Rozenn Marrel  
Pharmacie des Pins  
9 rue des moulins  
56220 SAINT JACUT LES PINS  
Tél : 02.99.91.30.79  
Fax: 09.70.62.63.94  
pharmadespins@orange.fr



■ L'Avent Noël

Les petits et les grands peuvent compter sur les services communaux et le CCAS pour organiser un Noël magique et mémorable!

Chaque année, le Père Noël est au rendez-vous!

En collaboration avec le CCAS, l'ALSH, la médiathèque et le restaurant scolaire ont organisé "l'Avant-Noël" 2023.

Pendant une semaine, du 13 au 20 décembre avec deux mercredis et un samedi, des animations ont eu lieu devant la médiathèque, rue des pins.

Lancement du rendez-vous autour des créations pour notre sapin solidaire et son habillage de messages et de sujets créatifs. En attendant le Père Noël, nous avons plongé dans l'histoire de Noël avec nos mamies lectrices et préparé un goûter chaud.

Le samedi, le Club de l'amitié nous a offert la possibilité d'apporter une touche d'élégance à nos tables en disposant d'un magnifique centre de table en art floral. En attendant notre tour pour nous lancer dans l'aventure de l'Espace Game "Noël en Péril", nous attendions avec les lectures féériques de nos mamies.

Le spectacle "les agents secrets mission Noël" a été le point d'orgue de notre Avant Noël le mercredi 20 décembre, clôturé avec la dégustation d'un vin chaud et d'un chocolat pour les enfants. Le Centre Social Intercommunal a uni ses forces avec l'animation "Crêpes Papote". Pour conclure, la chorale nous a offert son spectacle de chants de Noël à l'église. Un grand merci à chacun d'entre vous et rendez-vous l'année prochaine





## ASSOCIATIONS CULTURELLES

ARC EN CIEL ENCHANTÉ	Marie LAURENT	06-31-33-41-46	arcencielenchante56@laposte.net
Asso Culturelle de l'Avenir - section médiathèque	Robert HARROUET	02-99-91-30-36	harrouet.robert@wanadoo.fr
Asso. Culturelle de l'Avenir - section théâtre	Bernard DRÉAN	02-99-91-34-70 06-89-60-31-89	drean.martine@wanadoo.fr
Asso. Atelier Vagabond	Enora MÉNORET	06-95-82-54-09	enora.ateliervagabond@gmail.com
EAU GRÉES DES MOULINS	Eugène LE BRETON	02-99-91-28-20 06-27-36-43-55	eugene.lebreton@orange.fr
LA VOIX DES PINS - CHORALE	Véronique TINET	06-08-87-02-57	veronique.tinet@neuf.fr
LES DÉBROUILL'ARTS	Cyrille BLANCHARD Fabrice DANTEC	06-85-56-63-32 06-12-72-43-87	cyrilblancruff@hotmail.fr fabouest@gmx.fr

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

DRILLAÛ - CLUB CYCLO	Fabien DREAN Fabien OLLIVIER Nathalie HALLIER	06-33-78-19-30 07-57-45-24-82 06-86-00-95-67	nathalie.hallier0786@orange.fr
ESPOIR FOOT	Arnaud LOHEAS	06-60-06-22-47	tassin.0205@gmail.com
LA RIDÉE JACUTAISE	Nicole MÉHAT	02-99-71-98-91 06-47-35-87-70	geni.mehat@orange.fr
LES CRINIÈRES DE L'ARZ	Firmin PANHALEUX	06-87-76-65-16	fpanhaleux@gmail.com
MOTO CLUB	Michel NIOL	06-95-71-84-65	michel.niol@orange.fr
RELAYEUR DE ST JACUT	Alain RICHARD Jérôme ROYER	06-50-14-04-28 06-81-51-21-34	africhard79@hotmail.fr royer-jerome@wanadoo.fr
SAINT-JACUT BASKET ESPOIR 56	Ilan LELIEVRE Steven DELAROCHE	07-69-91-19-88 06-85-67-95-44	stjacutbasket56@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Didier BRIAND Anthony DAYON	06-71-23-50-92 06-43-26-44-07	briandmaryse56@gmail.com anthony.dayon@lenormand-ets.fr
TENNIS CLUB DE L'OUST	Sébastien NOËL	06-70-63-69-12	seb.noel56@gmail.com
TOUS EN FORME À ST JACUT	Alain CUSSON	06-08-69-44-30	tousenforme56220@gmail.com
TWIRLING CLUB de PEILLAC	Julie BARNIQUEL	06-84-52-13-01	twirlingpeillac@outlook.fr

## AUTRES ASSOCIATIONS

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ	Nadine MAÏZENA Jean-Paul DANET	06-80-59-77-85	clubjacutais56@gmail.com
DONNEURS DE SANG	Marie-Noëlle OLLIVIER Jean-François BERTHE Hubert NUE	06-58-69-76-77 02-99-71-80-96 06-34-98-26-58	peinture.ollivier@bbox.fr hm.nue@orange.fr
Ferme des Princes	Anne BERNARD	06-40-06-07-63	anne.bernard.29@orange.fr
FNACA	Marcel TATARD	02-99-91-20-51	mtatard@wanadoo.fr
FOYER DES JEUNES	Maxime MORICE Léa MORICE	07-87-85-28-67 06-89-73-17-19	maximemor01@gmail.com lea.morice2804@gmail.com
MAISON ANGÉLIQUE LESOURD	Angélique PEDRAU	02-99-91-28-87	contact@pole-angeliquelesourd.com
LA PAROISSE	Marie-Odile CHEVALIER	02-99-71-94-29	michel.chevalier05@orange.fr
Les Petites Pommes de Pins	Karen LEBEL		mam.stjacutlespins@outlook.fr
Le Moulin à Particules	Mangala TUAL	06-73-46-04-08	info@moulinaparticules.fr

## VIE SCOLAIRE

APEL - Ecole St Joseph	Rose-Marie OLLIVIER	06-50-89-10-50	mathurin.rosemarie@yahoo.fr
E.M.S FANGUÉLIN	Cyrille BROLON	06-62-91-91-02	contact@assolbf.fr
OGEC - Ecole St Joseph	Freddy LUCAS	06-84-11-37-71	fredmicklucas@gmail.com

## Association Arc-en-Ciel-Enchanté

### Concours de chant

Samedi 4 novembre a eu lieu notre 6ème édition « Concours de Chant variété française ».

Une salle comble des spectateurs ravis, nous avons 39 candidats dont le plus jeune Tilio âgé de 10 ans qui nous a interprété, Chez Toi de SLIMANE et Claudio CAPÉO, c'était sa première scène il a réussi avec brillance à vaincre son trac et n'a oublié aucune parole.

Les candidats amateurs venaient de Mayenne, Sarthe, Maine et Loire, de toute la Bretagne ! et de la Région Parisienne. Les membres du jury étaient tous issus du monde musical et artistique ...



Des prestations avec de belles surprises ou les viviers des talents ne tarissent pas. Notre événement prend de plus en plus d'ampleur, à noter que cette année nous avons été contactés pour un partenariat avec M. Bruno BERBERES directeur de casting à la non moins célèbre émission THE VOICE diffusée sur TF1, peut-être verrons-nous sur le petit écran un des vainqueurs de cette édition.

Rémi GUIONNET âgé de 41 ans de Saint-Witz Val - d'Oise qui est le grand gagnant toutes catégories « Prix du Jury » il nous a interprété la quête de Jacques Brel. Prochain rendez-vous le samedi 26 octobre 2024...

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour la réalisation de ce bel événement.

Merci au public...

Prochain rendez-vous "samedi 26 octobre 2024" .



## La Marche de Rosalie



Depuis trois ans Rosalie « célèbre cacatoès » parcourt le chemin de Compostelle sur l'épaule de Marie Laurent Présidente de l'Association Arc-en-Ciel-Enchanté. Une marche solitaire qui devient SOLIDAIRE ...Rosalie accepte volontiers de poser et faire des photos contre un petit don.

Cette année nous sommes partis de Saint-Hilaire la Palud « Deux-Sèvres » pour nous rendre à Roncevaux en Espagne. Au total 1856 km de parcourus depuis la Pointe Saint-Mathieu « Finistère » dans le but de défendre des causes ; en 2021 pour un jeune atteint d'autisme, en 2022 pour Ninon qui souffre de dermatomyosite juvénile.

Cette année soutien pour Malorie qui est atteinte du syndrome Phélan Mac Dermid, l'Association Let's Go Malorie située à Saint-Jean la Poterie prête du matériel aux personnes dans le besoin : joëlette, fauteuil ou autre ...

C'est avec émotion que samedi 4 novembre nous avons pu remettre à cette association un don d'un montant s'élevant à 1250,94 euros. Marie-Hélène Herry Présidente de la commission Education Culture et Vie Associative du conseil Départemental du Morbihan nous a fait l'honneur de remettre ce don.



Remerciements à toutes les personnes qui se sont investies, aux illustres inconnus et à Mathieu le parrain de l'événement. Merci aussi à Rosalie !

Contact

E-mail : [arcencielenchante56@laposte.net](mailto:arcencielenchante56@laposte.net)

Vous pourrez suivre notre événement sur les réseaux sociaux :



Rosalie Jacquotte de Compostelle



lamarchederosalie

## Atelier Généalogie - Qui suis-je ? D'où je viens ?

L'association Arc-en-Ciel-Enchanté vous propose un atelier Généalogie - Mémoire Familiale - Ancêtres - Petites et Grandes Histoires - Secrets - Et pourquoi pas découvrir que l'on cousine avec une célébrité ! Un roi de France ou de Navarre. Pour cela un ordinateur portable est vivement recommandé pour effectuer les recherches qui auront lieu au siège social de l'Association 6 rue de l'Ardoisière Saint-Jacut-les-Pins ...

J'ai débuté mes propres recherches en 2005, mon arbre foisonne de plus de 33 700 âmes... Au plaisir de partager ma passion avec vous.

Pour tous renseignements me contacter par mail

[arcencielenchante56@laposte.net](mailto:arcencielenchante56@laposte.net)





## ■ Club Jacutais de l'amitié

En septembre, le **Club Jacutais de l'Amitié** reprend une partie de ses activités, ce fut un réel succès pour la marche nordique avec de nouvelles inscriptions.

Les animations très attendues "Couture-Tricot", "Art Floral", "Jeux de Société-Détente", "Cinéma" ainsi que les visites à la Maison d'accueil **Angélique Lesourd** ont repris. Les intervenantes de **l'Art Floral** ont été sollicitées par la Mairie pour animer un atelier de fabrication de centre de table lors de l'Avent Noël le **16 Décembre**. Les activités Pêche et Location de chapiteaux ont elles aussi rencontré un vif succès.

Le **16 Mai**, nous sommes partis avec un car **AVB** pour un Déjeuner-Croisière avec la Compagnie **IZENAH** sur le **Golfe du Morbihan** lors de la semaine du Golfe ce qui nous a permis de voir de très jolies embarcations et de **beaux paysages**. Les participants ont apprécié le cochon grillé servi à bord du bateau. Lors de l'escale à l'Île aux Moines, nous sommes allés à la découverte de ses rivages.

Le **1er Septembre**, un **Barbecue-Rallye** pédestre a été organisé. Il nous a donné l'occasion après une collation, de partir à travers le bourg à la recherche de l'endroit où les photos avaient été prises afin de répondre au questionnaire. Ensuite, nous nous sommes retrouvés à la Vallée pour un barbecue dans une ambiance conviviale, s'en est suivi des jeux de palets et de pétanques.

Nous vous rappelons que **l'atelier Pâtisserie-Chocolat**, le repas Boeuf Gros Sel et le concours de Belote n'ont pas pu avoir lieu en 2023 mais reprendront en **2024**. Cette année, notre Loto a bien eu lieu le **19 Novembre**, nous tenons à remercier la Commune de St Jacut Les Pins, les artisans, commerçants, banque, associations et les **nombreux bénévoles** ainsi que les participants qui ont fait de cette journée une belle réussite.

Nous vous signalons que notre **Assemblée Générale** se tiendra le **19 Janvier 2024** à 15h30 à la Salle Polyvalente, et se terminera autour d'une galette traditionnelle. Les adhérent(e) s et toutes personnes intéressées sont les bienvenus.

Pour toute information, adressez-vous à **Nadine Maienza**, Présidente du Club Jacutais de l'Amitié par e-mail **clubjacutais56@gmail.com** - Tél. **06 80 59 77 85** ou consultez IntraMuros.



## ■ Drillaü

Dimanche **3 septembre** 2023 a eu lieu notre **27ème Rando des Pins**.

Nous avons rencontré un beau succès avec pas moins de **1254** participants, dont **689** marcheurs, **485** vététistes, et **80** cyclos, qui se sont donnés rendez-vous sur le site de la Vallée.

La météo estivale et les **circuits préparés** avec soin, ont sans doute contribué à ce résultat.

Ce ne sont pas moins de **200 communes** différentes qui se sont déplacées pour parcourir notre campagne Jacutaise.

Avec une nouveauté cette année, puisque **145 marcheurs** ont emprunté le nouveau circuit pédestre de **8 km** en plus des **3** autres circuits déjà proposés les autres années.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous apportent



leur soutien dans l'organisation de cette manifestation, ainsi que les propriétaires de terrain, nos **3** sponsors, le personnel communal et la municipalité.

Sans oublier les différentes associations qui sont venues nous aider à entretenir les différents circuits.

L'assemblée générale se déroulera le **28 janvier** 2024. Toute personne désirant nous rejoindre sera la bienvenue.

Nous profitons également de ce bulletin communal, pour vous inviter à venir **nous rejoindre** le dimanche matin, afin de **découvrir** nos chemins Jacutais, ou partir sur une rando du secteur.

Le **Club Les Drillaü** vous souhaite à tous une bonne année et une bonne santé pour 2024.

Rendez-vous le **1er septembre** 2024 pour notre **28ème Rando des Pins**.



## ■ Espoir Foot

La saison **2023/2024** est déjà lancée à ce jour. L'effectif du club de l'espoir se maintient par rapport à la saison dernière.

En **senior A**, l'équipe évolue en **district 2** avec l'ambition de jouer les premiers rôles de son championnat et l'espoir de remonter en **district 1** en fin de saison.

En **senior B**, l'équipe évolue en **district 3** et à pour objectif de réaliser une saison pleine avec sérieux et plaisir, les résultats suivront.

Les **U17** qui évoluent en **district 2** vont essayer de monter en **district 1** et de réaliser un beau parcours en coupe du Morbihan.

Cette année, nous avons le plaisir de relancer l'école de football en entente avec le **club la Jeanne d'Arc de Peillac** pour les catégories **u6-u7** et **u8-u9**. Les entraînements des jeunes se déroulent à Peillac le **mercredi après-midi** de 13h30 à 14h30 et les rencontres sportives le samedi après-midi dans les clubs locaux.

Le tournoi des jeunes aura lieu le **Jeudi 9 mai** 2024.

Le club remercie la municipalité, les sponsors, les bénévoles et nos supporters pour leur soutien tout au long de la saison. Nous vous souhaitons une bonne année 2024.



## ■ Eau Grées des Moulins

Les visites et les animations sur les **trois sites de moulins** ont été nombreuses au cours de ces six derniers mois.

La **Journée Européenne des Moulins** du **21 mai** a été suivie par une centaine de personnes. Le collège du **CLEU** de Redon est venu les **25 et 26 mai** avec **150** élèves de 6<sup>e</sup> encadrés par leurs enseignants

Le **8 juin** a été une journée un peu exceptionnelle avec le matin un groupe de randonneurs des Sables d'Olonne et l'après-midi **12** résidents d'un **EHPAD** de l'Yonne en vacances au gîte de Cranhac à **PEILLAC**.

La Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, du **25 juin**, a été peu fréquentée (**50** personnes) sans doute à cause de la chaleur ...



En juillet et août nous avons **ouvert le moulin** et le **musée** de la Vallée **4 dimanches** de 14H00 à 18H00 avec des animations supplémentaires comme les sonneries au bassin, le conteur en gallo, les cordiers, le rémouleur, la fabrication de beurre et les dédicaces de livres. Chaque dimanche nous avons eu **une centaine de visiteurs**, le summum ayant été l'intervention en gallo de **Jean-Luc Laquittant**.

Lors de la **Journée du Patrimoine** du **17 septembre**, nous avons chauffé le four de la Vallée pour y cuire des fars, en parallèle il y avait une exposition de différentes variétés de pommes ainsi que le pressage de pommes, à l'ancienne. Le **7 octobre** nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe de marcheurs de **Monterblanc** (**65 personnes**). Ils ont demandé une visite commentée des trois sites et ils sont repartis enchantés.

Globalement les visiteurs sont ravis de découvrir **la beauté des sites** et la richesse patrimoniale. Au musée des traditions, il n'est pas rare de voir des personnes repartir émerveillées, après s'être replongées dans les souvenirs d'un temps pas si lointain.

L'année a été globalement positive grâce à la disponibilité et la pugnacité des **bénévoles**, espérons que l'année 2024 soit aussi féconde.





## ■ Mots-zik sous les Pins

Le festival **Mots-zik** sous les pins s'est déroulé les **10 et 11 novembre** derniers dans une ambiance follement joyeuse, avec un public en nombre et très heureux de venir danser et chanter malgré le vent et la pluie des jours précédents.

Cette **15ème édition** permet de constater l'engouement des spectateurs, qui se sont précipités pour acheter tous les billets possibles en quelques jours et la joie qu'ils ont à se retrouver sous nos chapiteaux « **musicalement arrosés** ».



Le festival est aujourd'hui bien installé sur la commune et le **Pays de Redon** et semble plaire au plus grand nombre. L'association remercie d'ailleurs la municipalité qui a pu nous mettre à disposition, malgré un timing serré et parfois tendu, les équipements nécessaires et adaptés à la bonne réalisation et à la belle réussite du projet.

Avant de se remettre au travail et de préparer tout au long de l'année, la prochaine et **16ème édition** déjà, toute l'équipe des **Débrouill'Arts** salue également tous ses incroyables bénévoles sans qui cette belle aventure ne pourrait durer aussi longtemps.

Cette histoire qui se prolonge dans le temps, **depuis 2007**, n'est belle que par ce qu'elle génère comme échanges inter-générationnels et de moments de bonheur partagés.

Constater tout cet engagement et cette énergie déployée par chacun et voir tous ces sourires à la sortie du festival, est la plus forte des récompenses pour notre bande de **MZ** !

On se donne **rendez-vous en 2024** pour 3 soirs peut-être...

## ■ Le Foyer des Jeunes

Le **Foyer des Jeunes de Saint-Jacut-les-Pins** entame l'année 2024 avec enthousiasme et des projets captivants après une assemblée générale qui a vu la réélection unanime de son bureau avec à sa tête **Léa Morice** et **Maxime Morice**, en coprésidence. Fort de cette marque de confiance, le bureau réélu est plus que jamais déterminé à animer la commune et à renforcer les liens au sein de la **jeunesse locale**.

### Un Agenda Festif et Convivial

L'année 2024 sera rythmée par des événements qui promettent de rassembler la communauté autour du **Foyer des Jeunes**. Les **jeux olympiques**, événement mythique et réputé, seront au rendez-vous cet été à **La Vallée** pour une journée remplie de défis sportifs et le soir d'un repas animé.

Le **tournoi de palets**, qui a déjà remporté un **vif succès** en septembre dernier, réapparaîtra également au calendrier 2024. Ce sera l'occasion idéale pour les adeptes de ce **jeu traditionnel** de se retrouver dans une ambiance décontractée et amicale.

Dans un cadre plus informel, nous vous invitons à nous rendre visite lors d'une journée "**Portes Ouvertes**", l'occasion pour tous de découvrir les changements de notre espace après les **travaux de rénovation** de la salle. Ce sera également l'occasion de discuter de nos projets futurs et d'encourager les jeunes de la commune à s'impliquer davantage dans l'association.

Le **Foyer des Jeunes** souhaite exprimer sa reconnaissance envers les habitants de **Saint-Jacut-les-Pins** pour leur soutien



continu l'année passée et leur souhaiter une excellente année 2024.

### Dates à Venir : Restez à l'Affût

Les dates exactes de ces événements seront publiées ultérieurement. Restez informés via nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et les affichages dans la commune.

Le Foyer des Jeunes de Saint-Jacut-les-Pins entre dans cette nouvelle année avec l'objectif d'encourager la participation active de la jeunesse locale.

## ■ L'Éole des Marais 56

Association d'aéromodélisme reconnue par la **Fédération Française d'AéroModélisme**. Passionné depuis l'enfance par l'aéromodélisme, j'ai créé cette association avec des amis afin de faire **connaître** et **partager** dans une agréable ambiance de camaraderie cette activité.

Accessible dès **10 ans** et sans limite d'âge, nous proposons des séances découvertes de pilotage avec un avion école en double commande et également notre aide à la construction d'un modèle.

Nous faisons **évoluer des modèles** réduits d'avions et de planeurs en extérieur sur un terrain gracieusement prêté par monsieur **Michel Poudelet** et situé dans les marais de **La Vacherie**.

Nous nous sommes engagés à respecter la faune du marais ainsi que les habitants de **Couesnon**, ce pourquoi nous n'acceptons que la motorisation électrique pour nos modèles.

Le mauvais temps venu, nous allons voler avec des avions ultralégers et des drones dans la **grande salle des sports** fraîchement rénovée à Saint Jacut Les Pins.

Visitez notre site internet : **www.l-eole-des-marais-56.fr**

Pour tout renseignement : André Longle **06 27 73 15 86**



## ■ Tennis Club de l'Oust

La **nouvelle saison** de tennis a débuté depuis le mois de septembre par des animations tennis dans les écoles.

Quelques moments conviviaux à venir : le **16 décembre** nous organiserons notre traditionnel repas de fin d'année et pour bien débuter **2024**, c'est autour d'une galette des rois que les membres du club et leur famille pourront se retrouver.

Côté compétition, les championnats **+35** hommes et femmes ont débuté. A partir du mois de novembre, les championnats seniors et jeunes seront lancés. **3 équipes** adultes et **1 équipe** jeune y participent.



Les cours et initiations tennis pour les adultes et enfants ont aussi redémarré.

Ci-dessous **les horaires** et lieux :

- **Lundi à Peillac**  
o 20h à 21h : loisir adultes

- **Jeu à Saint Vincent Sur Oust**  
o 16h45 à 17h45 : mini-tennis jeunes et débutants- de 12 ans  
o 17h45 à 19h : compétition 12/15 ans  
o 19h à 20h15 : tennis compétition adolescents  
o 20h15 à 21h30 : tennis adultes confirmés

- **Vendredi à Saint Vincent Sur Oust**  
o 20h à 21h15 : tennis adultes confirmés  
En fonction des inscriptions et des demandes nous pouvons organiser d'autres créneaux.  
A partir du mois de mai, nous prévoyons des animations tennis sur les terrains extérieurs de Saint Jacut Les Pins.  
Au mois de juin se déroulera également un tournoi de tennis.



Si vous souhaitez **adhérer au club**, vous aurez accès aux salles omnisports de Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux **terrains extérieurs** des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust.

Vous pourrez aussi participer aux animations qui sont organisées tout au long de l'année.

Tarif de l'adhésion : entre **25 €** et **100€** maximum suivant l'option que vous choisissez (Loisirs, Compétitions avec ou sans cours).

Contact : Sébastien Noël : Président du TC Oust : **06 70 63 69 12** – **seb.noel56@gmail.com**



## ■ Théâtre St Jacut

Nous sommes actuellement à préparer la **nouvelle pièce** qui vous sera présentée à la salle polyvalente. Les dates de représentation ont été modifiées pour cause de travaux à la salle polyvalente. En conséquences, cette année, les **13 comédiens** de la troupe de l'**Association culturelle de l'Avenir** se produiront en **MARS** et non mi-janvier / mi-février à la salle relookée dans une comédie intitulée "Grosse chaleur à Champougné". Une pièce co-écrite par **Daniel BRIAND** et **André TESSON**.

Il fait très chaud en ce mois d'août à Champougné. Alphonse, le patron du café des sports, veuf et poète de comptoir à ses heures, est secrètement amoureux de la nouvelle institutrice. Mais la douce quiétude de son café va être troublée par des événements inattendus : le retour de Paris des 2 cancanières du village accompagnées par un italien au comportement étrange, l'arrivée d'une jolie vacancière, adepte du camping naturiste, puis celle d'un fantasque commissaire de police sur la piste de dangereux malfaiteurs. La température monte d'un cran : c'est vraiment la grosse chaleur à Champougné.

Les **13 acteurs** : David BOMPOIL, Sophie GASNIER, Mathys BOMPOIL, Magali BREGER, Claire POTIER, Bernard DREAN, Mélanie LELONG, Stéphanie LEMASLE, Marie-No OLLIVIER, Xavier GUILLOTIN, Stéphane RIVIERE, Anne CHEVALIER et Philippe BREGER seront prêts pour interpréter cette joyeuse comédie.

En lever de rideau, **Enzo LEBEL** et **Juliette POTIER** auront le plaisir de vous présenter "Le grutier qui a rasé une maison par erreur" de **Arnaud COSSON**.

Ces représentations se dérouleront à la salle polyvalente rue du stade à **St JACUT les PINS** aux dates ci-dessous. Réservation au **06 68 04 57 71**.

Accompagnés des bénévoles (à la réservation, au maquillage, aux entrées, à la buvette, aux décors, etc), sans lesquels on ne pourrait présenter ce spectacle, nous serons donc heureux de vous accueillir:

- Samedi 09 Mars à 20h30
- Dimanche 10 Mars à 14h30
- Samedi 16 Mars à 20h30
- Dimanche 17 Mars à 14h30
- Samedi 23 Mars à 20h30
- Dimanche 24 Mars à 14h30
- Vendredi 29 Mars à 20h30
- Samedi 30 Mars à 20h30



En espérant que vous serez très nombreux pour encourager ces jeunes et moins jeunes et dans l'attente de vous voir passer un agréable moment en notre compagnie lors de ces représentations, nous vous souhaitons une bonne Année 2024.

## ■ La Ridée



Sabine Niol trésorière  
Nicole Méhat Présidente  
Jean Yves Denoual secrétaire

La **Ridée Jacutaise** compte **28** adhérents. Les cours sont dispensés le mercredi de 20h15 à 22h15 à la **salle polyvalente**.

Une fois par mois les cours sont animés par le groupe de musiciens **Son Graë**.

Contact : **06 47 35 87 70**

## Liste entreprises

### COMMERCES

J'ACHETE LOCAL	<b>Epicerie - Vente à distance sur catalogue spécialisé</b>	3 rue des Moulins	06 77 99 30 35	jachetelocal@org
LE CEDRE BLEU	<b>Bar -Tabac - Presse - FDJ - PMU</b>	2 Place de l'église	02 99 91 20 30	lescadier@gmail.com
LES PTITS GOURMANDS	<b>Pizzas à emporter</b>	1 Place de l'église	02 99 90 22 12	lesp.titsgourmands56@gmail.com
TRAITEUR DES PINS	<b>Traiteur</b>	1 Laugarel	02 99 91 23 65	contact@restaurant-des-pins-traiteur.fr www.restaurant-des-pins-traiteur.fr

### COMMERCES AMBULANTS

LES DOUCEURS DE LAUREN	<b>Fabrication de biscuits et pâtisseries fraîches</b>	4 La Marre	06 74 90 74 21	lesdouceursdel Lauren@gmail.com
THERESE ET JANINE	<b>Vente de produits vrac (épicerie et entretien)</b>	6 Le Bézy	06 14 85 08 27	thereseetjanine@gmail.com www.therese-et-janine.com

### ÉCOLES

ECOLE ST JOSEPH	<b>Ecole maternelle et primaire</b>	2 rue de la Camors	stjoseph56220.toutemonecole.fr 02 99 91 35 22	
IME	<b>Institut médico-éducatif</b>	2 rue des pins	02 99 91 20 22 / 06 46 35 00 56	
ITEP	<b>Institut thérapeutique éducatif et pédagogique</b>	2 rue des pins	02 99 91 20 22 / 07 60 17 35 49	

### ARTISANAT

GWEN PORCELAINE	<b>Peinture sur porcelaine</b>	4 La Lardrie	06 63 99 74 45	gwen.porcelaine@gmail.com www.gwenporcelaine.com
JH CREATIONS	<b>Peinture sur toiles et bois</b>	Domaine de villeneuve	06 40 51 17 03	jacham.creas56@orange.fr
LES JOLIES MARGUERITES	<b>Couches lavables – Produits éco-responsables - Zéro déchet</b>	6 Le Val	09 54 37 12 66 06 77 19 41 48	contact@lesjoliesmarguerites.com www.lesjoliesmarguerites.com
L'ATELIER DE MARGAUX	<b>Prothésiste ongulaire</b>	3, le Domaine du Port	07 65 62 02 72	
Bertrand GAUVIN	<b>Maréchal Ferrant</b>	28 La Guidemaie	06 11 09 54 24	
Christian BARON	<b>Cidre – Jus de pomme - Travaux divers</b>	1 Le Sourd	02 99 71 80 95	

### TOURISME - LOISIRS

TROPICAL PARC	<b>Parc de loisirs - Jardin tropical</b>	1 Laugarel	02 99 71 91 98	contact@tropical-parc.com www.tropical-parc.com
GITE LE BOSCHET	<b>Gite</b>	3 Le Boschet	02 99 91 21 81	burban.jean-annick@orange.fr

### SANTÉ & MÉDICAL

CABINET INFIRMIER	<b>Infirmières</b>	10 rue des moulins	02 23 10 33 54	cabinetidespsj@gmail.com
EHPAD ANGÉLIQUE LESOURD	<b>Maison de retraite</b>	5 rue Angélique Lesourd	02 99 91 28 87	contact@pole-angeliquesourd.com alesourd.fr contact@angel56.fr
PHARMACIE DES PINS	<b>Pharmacie</b>	9 rue des moulins	02 99 91 30 79	pharmadespins@orange.fr www.pharmacie-des-pins.fr



## ENTREPRISES

APIC	<b>Plaquiste – Déco – Création</b>	16 La Lardrie	06 86 33 46 60	
GARAGE ST JACUT AUTOMOBILES	<b>Garage automobile</b>	8 rue Angélique Lesourd	02 99 91 26 65	saintjacut.auto@orange.fr
GUYON TP	<b>Terrassement – Assainissement</b>	Le Domaine du Port	06 63 84 20 99	guyontp56@gmail.com
LA BOUTIQUE DU SAVON	<b>E-Boutique savons bio</b>	3 rue de l'Ardoisière	02 99 93 41 36	contact@laboutiquedusavon.com www.laboutiquedusavon.com
LEVISAGE TP	<b>Terrassement</b>	Le Bois Guy	02 99 72 11 61	
MLM PEINTURE	<b>Peinture - Revêtement de sol - Ravalement de façades</b>	12 Brandicouët	02 99 08 40 67	maxencelemasle@gmail.com
PSR RENOVATION	<b>Rénovation d'intérieur</b>	10 Trémoureux	06 48 33 27 50	martin78910@gmail.com
RB TRANS	<b>Transport</b>	18 rue du clos Barré	06 62 73 86 74	rbtrans@orange.fr
SARL OLLIVIER PEINTURE	<b>Peinture - Ravalement - Revêtements de sols et murs - Staff</b>	28 rue Angélique Lesourd	02 99 91 35 74 06 61 13 35 74	contact@peinture-ollivier.bzh
SARL VOISIN	<b>Couverture – Zinguerie</b>	9 rue du Couëdic	02 99 91 26 37	patrick.voisin56@wanadoo.fr
TALENT'EA	<b>Entreprise adaptée</b>	ZI de la Gare	02 99 71 90 93	contact@talentea.fr www.talentea.fr
TECHNI-GOM BP	<b>Entreprise de décapage</b>	1 La Fourmirais	06 81 05 51 68	techni-gombp@orange.fr
TY BREIZH MACONNERIE	<b>Maçonnerie - Carrelage - Enduits</b>	4 rue du Couëdic	07 80 42 20 83	tybreizhmaconnerie@gmail.com
WASH UP NETTOYAGE	<b>Nettoyage professionnel</b>	6 La Gare	06 46 12 67 61 02 23 10 98 78	groupewashup@yahoo.fr www.groupe-washup-nettoyage.com
Antoine COUTON	<b>Elagage</b>	27 Trémoureux	02 99 91 31 23	
René BIDARD	<b>Menuisier – Charpentier</b>	5 Les Fontaines	06 89 04 16 15	renelesfontaines@orange.fr
Mickaël HERCOUET	<b>Peinture</b>	12 La Guidemaie	02 99 72 80 46	
Gaël HERCOUET	<b>Menuisier – Ebeniste</b>	13 Brandicouët	06 67 40 36 73	gael.hercouet@live.fr

## EXPLOITATIONS AGRICOLES

EARL AVELENN	<b>Paysans distillateurs - Huiles essentielles et hydrolats</b>	1 La Tremblaie	02 23 10 33 39	avelenn.distillateur@gmail.com www.avelenn.com
EARL DE LA GADONNAIE	<b>Exploitation Agricole</b>	6 Impasse de la Gadonnaie	02 99 91 31 34	
ALAIN HERCOUËT	<b>Exploitation Agricole</b>	13 Le Val	02 99 91 36 31	
EARL LA BARRE	<b>Exploitation Agricole</b>	La Barre		
EARL LE BOIS DAVID	<b>Exploitation Agricole</b>	1 Le Bois David	02 99 91 36 89	
EARL LE PORHO	<b>Exploitation Agricole</b>	7 bis Le Haut Bézy	02 99 71 95 38	
EARL MONNIER	<b>Exploitation Agricole</b>	11 La Barre	02 99 71 90 03	ronan.monnier@yahoo.fr
GAEC BEILLON	<b>Exploitation Agricole</b>	2 Turlu	02 99 71 81 62	
GAEC DU BOIS L'ENFANT	<b>Exploitation Agricole</b>	4 Le Bois l'Enfant	02 99 71 85 78	
GAEC DU COUEDIC	<b>Exploitation Agricole - Vente directe</b>	Le Couëdic	02 99 91 39 58	gaecducouedic@gmail.com
JULIEN GICQUEL	<b>Exploitation Agricole</b>	Trémoureux	02 99 93 40 15	
Arnaud RYO	<b>Exploitation Agricole</b>	1 Trémoureux	02 23 10 17 52	
MIELLERIE BLUSSON	<b>Apicultrice</b>	32 Tressel	07 55 60 74 00	
Marie-Annick OLLIVIER	<b>Exploitation Agricole</b>	2 Le Moulin Eon	02 99 91 35 11	
Martine AMOUROUX	<b>Avicultrice</b>	La Houssaye	02 99 71 81 27	
Michel BLANCHARD	<b>Exploitation Agricole</b>	27 Couesnongle	02 99 91 26 58	
Morgan MATHURIN	<b>Exploitation Agricole</b>	2 La Haute Brousse	06 32 83 29 72	

## SERVICES

3%.COM IMMOBILIER	<b>Conseillère en immobilier</b>	12 Laugarel	06 98 19 26 05	tuck.gwen@gmail.com www.troispourcent.com
CAFPI Sara HEMERY	<b>Courtiers en prêts immobiliers et assurances emprunteurs</b>	5 La Fourmiraie	06 62 53 41 27	s.hemery@cafpi.fr www.cafpi.fr
COMMUNAUTE DU SACRE COEUR	<b>Congrégation religieuse</b>	1 rue Angélique Lesourd	02 99 91 26 98	maisonmere.sscj.dir@orange.fr www.soeursdusacrecoeurdejesus.org
JARDINS SYLVESTRES	<b>Création et entretien de jardin</b>	49 Tressel	06 03 93 61 31	jardinsylvestres@ecomail.fr
L'AME MUE DE LA CHRYSALIDE	<b>Guidance quantique</b>	3 La Grée Barbot	06 35 43 62 73	contact@ici-et-maintenant.net www.ici-et-maintenant.net
METAPHORES	<b>Conseil en écriture - Ecrivain public</b>	2 La Goudoie	06 08 55 43 39	clunay@metaphores.net www.metaphores.net
OPTIMHOME	<b>Conseillère en immobilier</b>		06 66 48 23 05	severinedurand@optimhome.com www.severine.durand.optimhome.com
STS DRONE	<b>Photo - vidéo - cartographie - thermographie - visite virtuelle</b>	41 Tressel	06 77 08 87 59	jfhervieu@sts-drone.com www.sts-drone.com
SAFTI Héléne TOURAULT	<b>Mandataire indépendante en immobilier</b>	9 La Guidemaie	06 59 64 38 03	
TAXI AMICE	<b>Taxi</b>	11 rue St Laurent	02 99 93 43 21	taxiamice@sfr.fr
Aurélié HOUDART	<b>Naturopathe - hygiéniste</b>	1 Le Pot en vin	06 38 01 51 30	naturopathie56.jimdo.com
Héléne TOURAULT	<b>Soin énergétique en libération des blocages émotionnels</b>	9 La Guidemaie	06 59 64 38 03	
Maud LANDAIS	<b>Yoga</b>	14 Laugarel		sadhana.yoga.ml@gmail.com
Maud Le Sager	<b>Astrologue, reflexologue plantaire</b> <b>Atelier du flamand rose: cours de couture adulte et enfant</b>	11 La Lardrie	06 20 64 17 59	le-sager.maud@orange.fr
Nicolas PACULL	<b>Educateur comportementaliste animalier</b>	3 La Guidemaie	06 61 83 77 26	n.pacull@gmail.com www.educomport.fr
Samuel ROBERT	<b>Communication - graphiste - vidéo</b>	30 Couesnongle	06 30 40 93 48	contact@sammyrobert.com www.sammyrobert.com
Tugdual RUELLAN	<b>Communication</b>	29 Couesnongle	07 85 97 94 11	tugdual.ruellan@gmail.com

### ■ Maud LE SAGER



Astrologue, psychopratitioner, je reçois à mon cabinet à La Lardrie ou en visio. J'utilise l'Astrologie, formidable outil de connaissance de soi et véritable boussole sur son chemin de vie (Thème natal, et consultations d'astro-coaching). J'accompagne également par des soins énergétiques en Réflexologie plantaire en présentiel ou soins magnétisme à distance.

Parrallèlement, créatrice passionnée de couture, je propose des cours adultes et enfants en individuel et en groupe.

Tarifs :  
Consultation Astro 1h : 60 Euros  
Thème natal : 160 Euros /2h  
Soins magnétisme à distance : 35 Euros  
Consultation sur rdv au 06-20-64-17-59  
Retrouvez moi sur Maud Le Sager (Astres et Sens) sur Facebook

Tarifs :  
Cours individuel Adulte 55 Euros /2h ; en groupe 35 Euros /2h ;  
Cours individuel enfant 40 Euros/2h ; en groupe 30 Euros:2h  
Retrouvez moi sur "L'Atelier du Flamant Rose by Maud" sur Facebook et instagram

### ■ Nouveau au Cèdre Bleu

Le service de paiement des factures du quotidien, avec l'application Nirio



nirio, nouvelle marque du groupe FDJ pour le paiement des factures en point de vente

sous réserve de l'obtention de l'agrément ACPR





## Emploi

Chaque année, la Mairie propose de courtes missions de remplacements ou d'emplois saisonniers pour des activités variées au sein des différents services : Animations, camping, agence postale, restaurant scolaire.

Renseignements et dépôt des candidatures à la mairie ou par mail à : [accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr](mailto:accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr)

### ■ RÉSULTATS - UN NOM POUR LE COMPLEXE

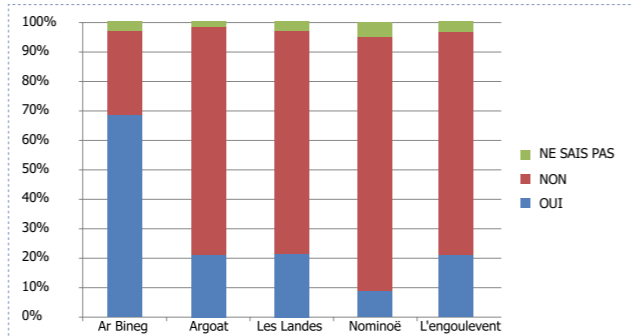
Le conseil municipal a souhaité attribuer un nom au complexe festif/sportif, et pour cela nous vous avons sollicités pour participer à cette décision. Voici les résultats.

Deux étapes dans la sélection du nom.

Une première initiative a été entreprise auprès des conseillers pour obtenir des suggestions ouvertes de noms.

Ensuite, les habitants ont été sollicités pour choisir entre ces différentes propositions, et celle qui obtient le plus de votes pourra être officialisée par le conseil municipal.

Il ne restera alors plus qu'à procéder à l'inauguration de la salle.



## ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DIVERSES

### ■ Nouveaux arrivants

Le samedi 30 septembre, Monsieur le Maire, en présence d'élus et de présidents d'associations, a accueilli les nouveaux habitants lors de la cérémonie dans la salle du conseil.

Lors de ce traditionnel « Pot de bienvenue », les habitants arrivés entre octobre 2022 et septembre 2023 ont pu découvrir la richesse de leur commune d'adoption à travers le récit, les actions et les manifestations qui l'animent chaque année.

Didier GUILLOTIN a également rappelé combien il fait bon vivre à Saint Jacut les Pins, grâce au dynamisme de son tissu associatif et à la qualité de ses infrastructures actuelles et futures.

La matinée s'est achevée avec la distribution d'un sac cadeau contenant un bulletin, les circuits touristiques, des informations pratiques et une entrée gratuite au Tropical Parc.

Ce moment d'échanges s'est conclu autour d'un verre de l'amitié.



### ■ Point de rencontre

Avec la nouvelle année, nous reprenons nos "Point de rencontre".

Les élu(e)s vous donnent rendez-vous pour venir évoquer les sujets de votre village et de votre commune.



### ■ Panneau numérique

Il est indispensable que la commune reste en contact avec ses administrés.

Que ce soit pour la diffusion d'informations importantes ou du contenu varié à destination des habitants, après l'application IntraMuros, le panneau numérique vient de prendre place au pied des escaliers de la mairie.

Grâce à cette diffusion numérique d'informations, l'annonce des manifestations culturelles et sportives des associations, les informations touristiques, la météo, les alertes de vigilance, les infos pratiques... les renseignements sont transmis instantanément et durablement.

Ce panneau LED est également écologique et économique, car peu gourmand en ressource énergétique tout en fonctionnant de très nombreuses heures. Il remplace de ce fait efficacement l'ancien panneau « manuel » gourmand en temps de manipulation et très limité en caractères.



## Démarches administratives

### ■ Carte d'identité et passeport

La durée de validité de la carte nationale d'identité est de **15 ans pour les personnes majeures**.

**ATTENTION : Votre carte d'identité est prolongée de 5 ans (en France) si elle a été produite après le 1er janvier 2004.**

Impossible de la renouveler sans un justificatif de voyage. Cette prolongation ne s'applique pas si vous étiez mineur au moment de sa délivrance.

La procédure de prise de rendez-vous ne dure que deux minutes.

Les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Retrouvez toutes les infos [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810)

- La durée d'un rendez-vous est d'environ **20 minutes**.
- Si vous déposez une demande de **passeport** et de **carte**

- d'identité pour une même personne, un seul rendez-vous suffit.
- Votre rendez-vous vous sera confirmé officiellement par l'envoi d'un courriel de confirmation et/ou SMS.
- Assurez-vous d'avoir un dossier complet lors de votre rendez-vous. Tout dossier incomplet entraînera un **nouveau rendez-vous**.
- En cas d'indisponibilité, merci d'annuler votre rendez-vous

Présence obligatoire du représentant légal et du mineur Les France Services (Allaire, Questembert, Pipriac, Guémené Penfao...) peuvent accompagner les personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques ou n'ayant personne dans leur entourage pouvant les y aider. La France Services d'Allaire est située à l'étage de la médiathèque au **10** place de l'église.

Si vous souhaitez trouver le meilleur créneau disponible pour effectuer votre demande de titre d'identité, un moteur de recherche mis en place par le Ministère de l'Intérieur et l'ANTS a été mis en place.

Il est disponible ci-après : [rendezvouspasseport.ants.gouv.fr](http://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) ou [rendez-vous.france-identite.fr](http://rendez-vous.france-identite.fr)

### Inscription sur liste électorale

Voter est un devoir citoyen. Pour cela vous devez être inscrit sur les listes électorales.

**Les conditions pour voter :**

- avoir **18 ans**
- être de nationalité française
- jouir de ses droits civiques et politiques
- être inscrit sur les listes électorales

**Où s'inscrire :**

- à la mairie de votre domicile
- à la mairie de la commune où vous résidez depuis plus de **6 mois** (c'est-à-dire l'habitation réelle et continue dans la circonscription du bureau de vote)
- à la mairie de la commune où vous payez vos impôts locaux

depuis au moins **5 années** de suite (munissez-vous d'un certificat du receveur-percepteur)

**Modalités d'inscription :**

- il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Inscription au plus tard le 6ème vendredi qui précède le 1er tour.
- se munir d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile récent (avis d'imposition de moins de **3 mois**, facture eau, téléphone, électricité, quittance de loyer, ancienne carte électorale)

### ■ Permis de conduire

Depuis le **9 octobre** 2017, les guichets permis de conduire de la préfecture sont définitivement fermés.

Toutes les opérations concernant les demandes de permis de conduire seront exclusivement traitées par télé-procédure sur le site de l'ANTS: [permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr)

### ■ Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, **doivent se faire recenser** à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire en vue de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)** et valider l'inscription automatique sur la liste électorale.

**S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.**

Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Il faut **se munir de sa carte d'identité**, du **livret de famille** et du **justificatif de domicile**. La mairie remet alors une attestation de recensement.

En cas de changement de domicile ou de situation familiale, l'intéressé doit le signaler à son bureau ou au centre du service national, jusqu'à l'âge de **25 ans**.





# IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (android) | Apple Store (iphone)

Tapez **IntraMuros** dans la barre de recherche et télécharger l'application.

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification

Téléchargement gratuit | Google Play | Télécharger dans l'App Store



## FRANCE SERVICES ALLAIRE



FRANCE SERVICES  
1 France Services à moins de **30 minutes** de chez vous d'ici 2022

Ce sont des guichets uniques pour **accompagner chaque citoyen dans ses démarches administratives en ligne** et dans le suivi de ses dossiers. La création de ce nouveau réseau national répond à une dématérialisation croissante des services publics et des procédures du quotidien, évolution face à laquelle tous les citoyens ne sont pas égaux. C'est pourquoi votre espace France Services est avant tout un lieu d'accès au droit et d'accompagnement.

### France services c'est quoi ?

Il s'agit d'un grand projet lancé par l'État en 2019 : celui de doter chaque Français d'un espace France Services à moins de 30 minutes de son domicile d'ici 2022.

### Nos 3 missions

<b>Accueillir</b> vous informer et vous orienter	<b>Accompagner</b> dans vos démarches administratives	<b>Mettre à disposition</b> des outils informatiques et aider à leur utilisation
---	--	---

### Quand venir ?

Votre France Services d'Allaire est ouverte du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- Lundi : 9h - 12h30
- Mardi : 14h - 18h
- Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
- Judi : 9h - 13h
- Vendredi : 14h-19h

Nous vous recommandons vivement de **prendre rendez-vous** pour toute démarche nécessitant un accompagnement individuel afin de préparer votre venue dans les meilleures conditions.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute demande d'informations, merci d'appeler au **02.99.72.80.77**

## Le Canal Théâtre



Le Canal Théâtre accueillera en **mars 2024** le spectacle "Loin dans la mer", mis en scène par **Lisa Guez**. Librement adapté de **La Petite Sirène** de Hans Christian Andersen, ce projet artistique est proposé par L'Oiseau-Mouche, collectif atypique fondé en 1978 qui regroupe **vingt interprètes** professionnel.le.s permanent.e.s en situation de **handicap** mental et/ou psychique.

Ce spectacle s'est vu décerner le label « **Olympiade culturelle** » par le **Ministère de la Culture**. Dans la perspective des **JO 2024**, la volonté est de mettre en lumière des propositions artistiques inédites ayant pour objet le handicap. L'objectif : contribuer à changer le regard, pour aller vers une société plus inclusive.

### LOIN DANS LA MER

d'après Hans Christian Andersen | **lisa guez** [théâtre – dès 10 ans] jeu. **14 mars** | 19h30 | le canal



Au fond de l'océan, la petite sirène brûle d'une flamme impossible pour le prince qu'elle a sauvé d'un naufrage. Elle passe un marché maléfique avec une sorcière : lui céder sa voix pour obtenir des jambes en échange. Se retrouvant sur la terre ferme, sera-t-elle capable de se faire aimer du prince ? Si elle n'y parvient pas, elle sera changée en écume... Un conte à la fois cruel et merveilleux. Un projet de L'Oiseau-Mouche, Cie composées de comédien.ne.s en situation de handicap mental et/ou psychique. Dans le cadre de l'olympiade culturelle paris 2024

Rendez-vous sur [www.lecanaltheatre.fr](http://www.lecanaltheatre.fr)

## Comité d'appui de l'hôpital de Redon-Carentoir

### Les élus, les usagers et les personnels s'engagent unis pour la défense de l'hôpital Redon-Carentoir

Des parlementaires, des **élus locaux**, des représentants des usagers et du personnels du centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir se sont réunis à l'invitation du comité d'appui du centre hospitalier le jeudi **9 novembre 2023**.

La reconstruction d'un **nouveau bâtiment** accueillant des services de médecine, chirurgie et d'obstétrique est une **absolue nécessité** pour répondre aux besoins de santé d'un territoire de **150 000 habitants**. C'est pourquoi le comité d'appui va formaliser très prochainement un document de **référence commun** précisant les revendications du territoire. Ce document constituera la base sur laquelle les membres du comité d'appui s'engagent à s'appuyer durant les négociations avec **l'Agence Régionale de Santé** et **le ministère de la santé**.

Le comité d'appui du **CHIRC** se dote d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble de ses parties prenantes pour organiser dans les prochaines semaines et prochains mois la **mobilisation de la population** et de tous les acteurs du territoire.

Les parlementaires, élus locaux, usagers et personnels se donnent rendez-vous le **16 décembre** pour réagir à l'avis du comité national d'investissement en santé.

### Le territoire du Pays de Redon est uni et prêt à défendre son hôpital !

- Le périmètre du comité d'appui de **l'hôpital de Redon-Carentoir** :
- Mathilde HIGNET, Paul MOLAC, Jean Claude RAUX, députés d'Ille et Vilaine, du Morbihan et de Loire Atlantique.
  - Simon UZENAT, sénateur du Morbihan & des sénateurs d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique
  - Des conseillers régionaux des secteurs concernés
  - Des conseillers départementaux des cantons concernés
  - Jean François MARY, président de Redon Agglomération.
  - Pascal DUCHENE, maire de Redon et président du Conseil de

- surveillance.
  - Des élus des communes concernées
  - Les représentants du personnel de l'hôpital (syndicat CGT et section CFDT du CHIRC)
  - L'antenne locale des pays de Vilaine de l'Association Citoyenne Contre les Déserts Médicaux (ACCDM)
  - Les usagers de l'hôpital.
  - Le comité de promotion de l'hôpital.
- Tous les acteurs concernés du territoire peuvent le rejoindre à tout moment.

## Conciliateur de justice

**Madame Marianne SAUZAY** conciliateur de justice. Elle peut être jointe par les demandeurs à la conciliation. adresse mail : [marianne.sauzay@conciliateurdejustice.fr](mailto:marianne.sauzay@conciliateurdejustice.fr) téléphone : **06 17 32 60 98**

## Mot de la minorité

Christophe ROYER, Marie LAURENT, Romain ALAGNA  
Rien ne va plus à St Jacut.

Les conseillers de la majorité désertent leurs postes et heureusement que l'opposition est présente pour permettre d'ouvrir le Conseil Municipal, des fois avec 30 minutes de retard ou de se retrouver en commission en tête à tête avec un adjoint... Quelle image ! Les déçus se rendent compte de l'incompétence de l'équipe en place...

Salle polyvalente même pas terminée pour accueillir un des événements les plus importants de l'année.

Une boulangerie ? On découpe le bâtiment pour en faire 4-5 logements !

L'ISSAT ? Toujours pas terminé !

Aucun suivi des dossiers ! Le Maire et les adjoints préfèrent faire acte de présence, serrer des mains et boire des coups ! Il faut commencer à travailler Mesdames et Messieurs les élus !

Et les conseillers municipaux doivent aussi faire leur travail. Pas en désertant pour ne pas se fâcher avec des copains, pas en disant dans la rue qu'ils ne sont pas d'accord ! Mais en montrant leur opposition au Conseil. S'engager donne des responsabilités et pas juste des avantages pour la majorité !

Nous peinons à faire entendre ce que demandent les jacutais faute de conseillers qui nous soutiennent : Médecin, boulangerie, cellules commerciales à l'ISSAT, repas à 1€ pour tous ceux qui peuvent y prétendre ! Ne laissons pas St Jacut s'endormir ! On a une si belle commune où tout avait été préparé pour que ce mandat soit celui du développement...

Sur ces mots, nous vous souhaitons de bonnes Fêtes de fin d'année et espérons que la nouvelle soit meilleure pour nous tous.





**SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE**



Facebook/municipalité Saint Jacut Les Pins



Télécharger l'application Intramuros

# CALENDRIER

## JANVIER

- 20 **Portes ouvertes** ■ Foyer des jeunes
- 21 **Championnat** ■ Twirling

## FÉVRIER

- 17 **Fête des Boudins (à emporter)** ■ APEL-OGEC
- 25 **Fest-deiz** ■ la Ridée jacutaise

## MARS

- 2 **Tartiflette** ■ Basket
- 9-10-16-17-23-24-29-30 **Théâtre**
- 16 **Vente de pâté au MORTIER** ■ STÉ Chasse
- 23 **Concert enfants-ado église** ■ Le 7 conservatoire

## AVRIL

- 13 **Nettoyage du cimetière** ■ Bénévoles
- 14 **Vide grenier** ■ Crinières de l'Arz
- 20 **Concert église** ■ La Voix des Pins
- 21 **Vide Jardin** ■ Mairie (Maisons fleuries)

## MAI

- 9 **Tournoi de foot** ■ Espoir Foot
- 19 **Journée Européenne des Moulins**  
■ Eau Grées des Moulins

## JUIN

- 7 ou 14 **Fête de la musique**
- 1 **Portes ouvertes** ■ MAM
- 12 ou 14 **Fandathon** ■ ITEP
- 29 **Journée nationale des Moulins**  
■ Eau Grées des Moulins
- 30 **Kermesse** ■ École St Joseph

## JUILLET

- 6 **J.O** ■ Foyer des jeunes

## AOÛT

- 4 **Vide grenier** ■ Espoir Foot

## SEPTEMBRE

- 1 **Rando** ■ Les Drillaü
- 7 **Tournoi de Palets** ■ Foyer des jeunes
- 22 **Journée du Patrimoine** ■ Eau Grées des Moulins

## OCTOBRE

- 6 **Concours de belote** ■ Club jacutais
- 12 **Nettoyage du cimetière** ■ Bénévoles
- 19 **Repas des aînés** ■ CCAS
- 26 **Concours de chant** ■ Arc en ciel enchanté

## NOVEMBRE

- 8 - 9 - 10 **Festival** ■ Mots zik sous les Pins
- 17 **Loto** ■ Club Jacutais

## DÉCEMBRE

- 7 **Pot au feu** ■ Club de l'amitié
- 11 au 18 **L'Avent de Noël** ■ Mairie
- 13 ou 20 **Arbre de Noël** ■ APEL
- 28 **Balade du bout de l'an** ■ Eau Grées des Moulins